

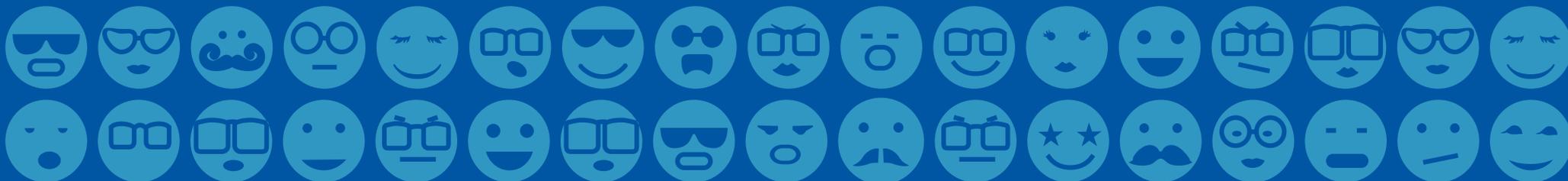
Plan Paysage et Patrimoine

**QUARTIER
DOULON - BOTTIÈRE**

**VOLUME 2
ATLAS PAYSAGE SENSIBLE**

2019

**NANTES
&CO** JOUONS
COLLECTIF







1. DÉROULÉ DE LA DÉMARCHE

mandat de participation	p. 6
déroulé de la démarche	p. 7
à qui s'adresse l'Atlas ?	p. 8
les acteurs du Plan Paysage et Patrimoine	p. 9

2. DIAGNOSTIC PARTAGÉ

Doulon - Toutes-Aides dans la métropole nantaise	p. 12
Doulon - Toutes-Aides, entre ville et parcs	p. 14
un quartier traversé	p. 16
des polarités complémentaires	p. 18
une ville en mouvement	p. 20
Doulon - Toutes-Aides, un quartier ami des séniors	p. 22
le quartier vu par les collégiens, la gazette de la Noé	p. 23
zooms sectoriels et enjeux	p. 24
synthèse du diagnostic	p. 26

3. RETOURS DE LA COLLECTIVITÉ

propositions menées à court terme (2019 - 2020)	p. 30
propositions menées à moyen / long terme (à partir de 2021)	p. 38
propositions ateliers seniors « quartier ami des aînés »	p. 44
Propositions des ateliers le quartier vu par les collégiens	p. 46
propositions non réalisables en l'état	p. 48
échancier des actions	p. 50
annexe 1	p. 52
annexe 2	p. 53
annexe 3	p. 54

1. DÉROULÉ DE LA DÉMARCHE

- mandat de participation
- déroulé de la démarche
- à qui s'adresse l'Atlas ?
- les acteurs du Plan Paysage et Patrimoine



RUE
BARILLER

RUE
BARILLER

MANDAT DE PARTICIPATION

Pourquoi la Ville engage-t-elle un Atelier Plan Paysage et Patrimoine ?

Le paysage : on s'y attache et son évolution fait réagir

Le paysage est au cœur du rapport sensible et affectif qu'entretiennent les habitants avec leur quartier. S'il s'offre à la vue au premier abord, il se révèle également olfactif, sonore voire tactile. On peut y être attaché pour des raisons qui tiennent à notre histoire personnelle, on peut le trouver beau à regarder, considérer qu'il est le fruit d'une longue histoire, on le parcourt et on le pratique au quotidien... En somme il n'est pas neutre et c'est pour cette raison que son évolution fait souvent réagir.

Le paysage urbain de Nantes s'est construit au fil des siècles, il continue de se transformer avec l'ambition de renouveler la ville sur elle-même. Cette transformation, la Ville de Nantes la souhaite qualitative, adaptée et cohérente avec les aspirations et les perceptions des habitants.

Pour une ville où il fait bon vivre

Le Plan Paysage et Patrimoine est un outil pour concilier intensité urbaine et qualité de vie. Il vise une ville centre où il fait bon vivre, c'est-à-dire :

- Une ville durable et écologique qui se renouvelle sans rupture
- Une ville de proximité (des services, des écoles, des commerces, des transports, des lieux associatifs)
- Une ville conviviale avec des espaces de rencontre
- Une ville facile où l'on retrouve le temps de vivre
- Une ville tranquille avec des espaces de respiration et des espaces verts

Du diagnostic au Plan paysage et patrimoine

Il s'agit aujourd'hui de dépasser le diagnostic pour donner naissance au Plan de Paysage et Patrimoine, pour que les expertises et les connaissances des habitants et des techniciens s'enrichissent mutuellement et permettent d'établir des objectifs d'amélioration du paysage et des actions concrètes à mettre en œuvre.

Le périmètre de l'étude

L'étude porte sur la partie du quartier comprise entre Doulon et Toutes Aides pour remonter jusqu'au parc du Croissant en passant par le Collège de la Noë Lambert en incluant le lien au parc du Grand Blottereau.

Le mandat de participation

Le mandat qui a été donné aux riverains se situe au croisement de l'urbanisme, de la nature en ville, du patrimoine et vise à :

- Apporter votre vision du paysage, à partir de votre ressenti, de vos attachements, de vos pratiques et usages
- Co-construire avec l'équipe de paysagistes un atlas paysager sensible, un document de référence pour guider l'action des professionnels publics ou privés qui interviennent ou interviendront dans le quartier
- Identifier les points forts et les points faibles du paysage
- Établir des recommandations pour l'avenir
- Identifier des actions concrètes à mettre en œuvre

Les modalités et étapes de la démarche

Composition de l'atelier

Cet atelier a été ouvert à un groupe d'habitants (20 à 30) du quartier qui souhaitent s'y investir. Y ont participé également : les paysagistes de l'équipe d'ateliergeorges ainsi que les représentants des différents services de la collectivité concernés, les seniors des Demeures du Parc et les élèves du collège Noë Lambert.

Modalités de travail et calendrier de l'atelier

Différentes possibilités ont été proposées : reportage photographique, contributions individuelles, déambulations collectives et séances de créativité avec les paysagistes. Le travail de l'atelier s'est déroulé de septembre 2017 à mars 2018 pour la première partie contributive à raison d'une réunion par mois environ puis d'avril à octobre 2018 - avec deux réunions.

A quoi va servir votre contribution ?

Le travail commun effectué par experts et citoyens a permis d'élaborer des objectifs de qualité paysagère et d'identifier des suites concrètes comme par exemple : alimenter la révision du Plan Local d'Urbanisme Métropolitain, définir des parcours historiques et patrimoniaux, programmer des micro-interventions dans l'espace public et les espaces verts. Par ailleurs, ces travaux viendront enrichir les réflexions en cours ou à venir sur le territoire concerné et seront communiqués aux professionnels, publics ou privés agissant dans le quartier.

A la remise du volume 1 de l'atlas paysager sensible, la Ville de Nantes s'est engagée à étudier les objectifs paysagers et les actions proposées en précisant :

- comment peut se faire la traduction des idées formulées
- ce qu'elle engage à court et moyen terme
- les raisons pour lesquelles elle ne peut pas retenir certaines propositions

Le présent document constitue le volume 2 de l'Atlas Paysager Sensible. L'atelier se réunira une ou deux fois avant son adoption par la Collectivité pour vérifier les correspondances entre la production de l'Atelier PPP et les réponses de la Ville.

Un suivi de la mise en œuvre des actions sera réalisé dans le temps à intervalles réguliers. Il en sera rendu compte au moment des rencontres de quartier.

Petit lexique des acronymes utiles

PLU - le Plan Local d'Urbanisme, c'est un document réglementaire qui définit les règles indiquant quelles formes doivent prendre les constructions, quelles zones doivent rester naturelles, quelles zones sont réservées pour les constructions futures...

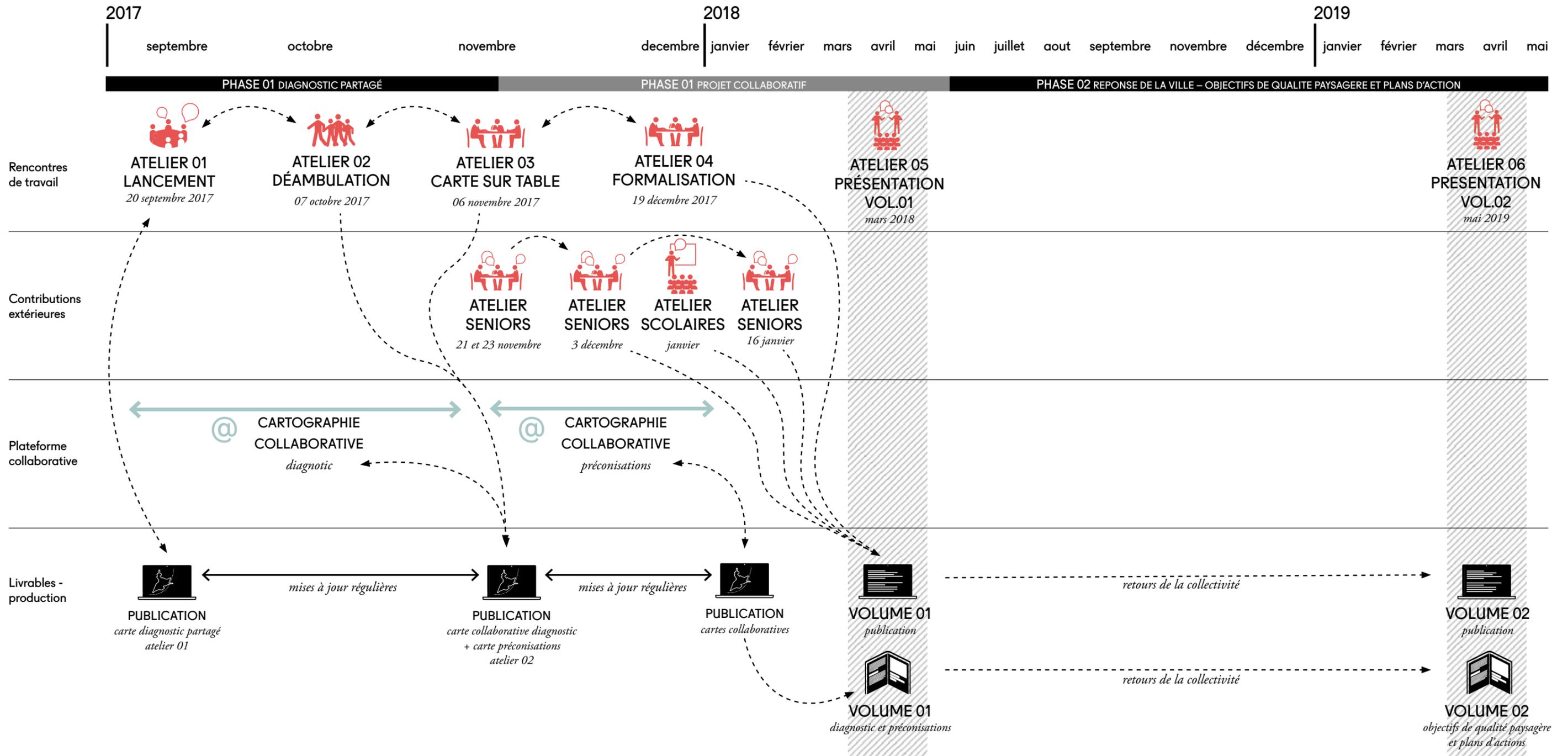
PLUM - le Plan Local d'Urbanisme Métropolitain, c'est un document qui revoit le PLU nantais en y intégrant les 24 communes de l'agglomération nantaise. Il définit le cadre opérationnel des futurs projets pour déterminer le cadre de vie futur des habitants de la métropole.

EBC - Espaces Boisés Classés est une procédure, inscrite au Plan Local d'Urbanisme, qui vise à protéger ou à créer des boisements et des espaces verts, notamment en milieu urbain ou péri-urbain.

ZAC - Zone d'Aménagement Concerté sont des zones à l'intérieur desquelles une collectivité publique ou un établissement public a vocation de réaliser un aménagement.

UAP - Zone d'intérêt patrimonial, définie dans le Plan Local d'Urbanisme comme centrale, intérieure à la ceinture de boulevards du XIXème et dans laquelle les tissus urbains sont fortement constitués avec un caractère patrimonial avéré qu'il convient de préserver.

DÉROULÉ DE LA DÉMARCHE



À QUI S'ADRESSE L'ATLAS ?



Participants de la démarche

Pour retrouver l'ensemble de la démarche à laquelle vous avez participé, vous pouvez vous référer aux différentes parties du présent document :

Le «**déroulé de la démarche**» fait le rappel des temps forts des Plans Paysage et Patrimoine de Toutes Aides.

Le «**diagnostic préalable, le quartier vu par les paysagistes**» retrace la présentation faite par l'ateliergeoegrs à l'occasion du premier atelier.

Le «**diagnostic partagé**» est le fruit de la lecture collective formulée au gré des rencontres. Les «**Apports extérieurs**» rassemblent les productions des ateliers seniors et scolaires.

Enfin, les «**propositions d'objectifs de qualité et plan d'action**» sont la traduction du diagnostic en propositions qui seront transmises ensuite aux différents services.



Habitants du quartier

Pour mieux connaître votre quartier, ou le lire sous un autre regard, vous pouvez vous référer aux parties «**diagnostic préalable, le quartier vu par les paysagistes**», «**diagnostic partagé**» et «**apports extérieurs**».

La synthèse des propositions issues de ce travail sont à retrouver dans la partie «**propositions d'objectifs de qualité et plan d'action**».



Services techniques de la métropole

Pour retrouver l'ensemble de la lecture collective du quartier, à laquelle plusieurs services ont participé, vous pouvez vous référer à la partie «**diagnostic partagé**».

La synthèse des propositions des participants, en vue d'un retour argumenté, est à retrouver dans la partie «**propositions d'objectifs de qualité et plan d'action**».



Architectes ou promoteurs

Votre projet doit pouvoir se référer aux objectifs définis par les participants de la démarche. Pour cela vous pouvez vous référer à la partie «**propositions d'objectifs de qualité et plan d'action**».

L'analyse et le portrait de quartier réalisés par les habitants constituent une ressource à mobiliser dans le cadre de votre projet. Pour cela vous pouvez vous référer à la partie «**diagnostic partagé**».

LES ACTEURS DU PLAN PAYSAGE ET PATRIMOINE



Pilotage

Céline Coutant - direction territoriale d'aménagement (DTA Nantes Est), ville de Nantes

Véronique Servage - équipe de quartier 10 Doulon Bottière, ville de Nantes

Marion Teissier - équipe de quartier 5 Malakoff Saint Donatien, ville de Nantes

Glenn Vigneron et Patrice Hamelin - Développeur de Projets Urbains, Département du Développement Urbain à la D.T.A Nantes - Est

Rémy David - direction générale déléguée cohérence territoriale, ville de Nantes et Nantes Métropole



Animation

atelier georges : **Thibault Barbier** - paysagiste et urbaniste associé, **Arthur Poiret** - architecte et urbaniste, **Tiphaine Sirio** - architecte

services techniques : **Marc Couronné** - Direction du Patrimoine et de l'Archéologie (DPARC), ville de Nantes

Jean-François Cesbron - Service des Espaces Verts et de l'Environnement (SEVE), ville de Nantes

Laurent Thieulin, pôle de proximité quartier 10, Nantes Métropole

Christine Gony et Elise Lefebvre chargées de mission du Pôle Coordination Autonomie Domicile de la Direction du Parcours de Vie des Aînés, ville de Nantes

Sandrine Bardin, enseignante d'histoire géographique au collège Noé Lambert, **Susan Vauselle**, enseignante de français au collège Noé Lambert, **Charlotte Légaut**, illustratrice



Les participants

Ateliers Plans Paysage et Patrimoine : Hubert Le Gac, Charlotte Legaut, Martine Lietar, Jean Lucas, Didier Vercruysse, Jeannick Fraix, Claudine Frémont, Joseph Gabriac, Claire Blanchard, Emma Blanchard, Michel Chassé, Iara Le Saux, Anne-Marie Pers, Sylvie Charbonneau, Yann Gasowski, Raphael Billeaud, Sébastien Floc'h

Ateliers senior : Simone Peltier, Gisèle Bernier, Pierrette Huchet, Nicole Pellerin, Simone Allard, Josette Couturier, Jeannette Duval, Marie-Luce Mignot ainsi que les résidents des Demeures du Parc

Ateliers scolaire : Amandine, Angel, Arno, Aya, Dona, Kadi, Laora, Léon, Loup, Luc, Lucie, Noémie, Oumar, Rayma, Rhanja, Riahi, Roméo, Samia, Sharon, Urielle

Remerciements

L'équipe de pilotage et d'animation de la démarche Plans Paysage et Patrimoine pour le secteur Doulon-Toutes Aides remercie chaleureusement l'ensemble des participants pour leur disponibilité et leur investissement dans cette démarche citoyenne et pour leur fidélité tout au long de la démarche

2. DIAGNOSTIC PARTAGÉ

- Doulon - Toutes-Aides dans la métropole nantaise
- Doulon - Toutes-Aides, entre ville et parcs
- un quartier traversé
- des polarités complémentaires
- une ville en mouvement
- Doulon - Toutes-Aides, un quartier ami des seniors
- le quartier vu par les collégiens, la gazette de la Noé
- synthèse du diagnostic
- zooms sectoriels et enjeux



SERRURIER

CE-546-RE

RUE
DE LA
MONTAGNE

24

EX-219-111

DOULON TOUTES-AIDES DANS LA MÉTROPOLE NANTAISE

Socle géographique

Le quartier Doulon - Toutes-Aides s'inscrit dans une topographie marquée, créée par le passage du gué Robert dans le vallon. Ce dernier se jetait historiquement dans l'étier de Mauves qui irriguait la prairie du même nom. Ce vallon a des correspondances géographiques avec la vallée de l'Erdre.

Encore lisible aujourd'hui, la topographie permet de profiter de perspectives importantes et de vues dégagées dans le quartier, particulièrement vers le quartier Saint Donatien.



500M

Accroche urbaine

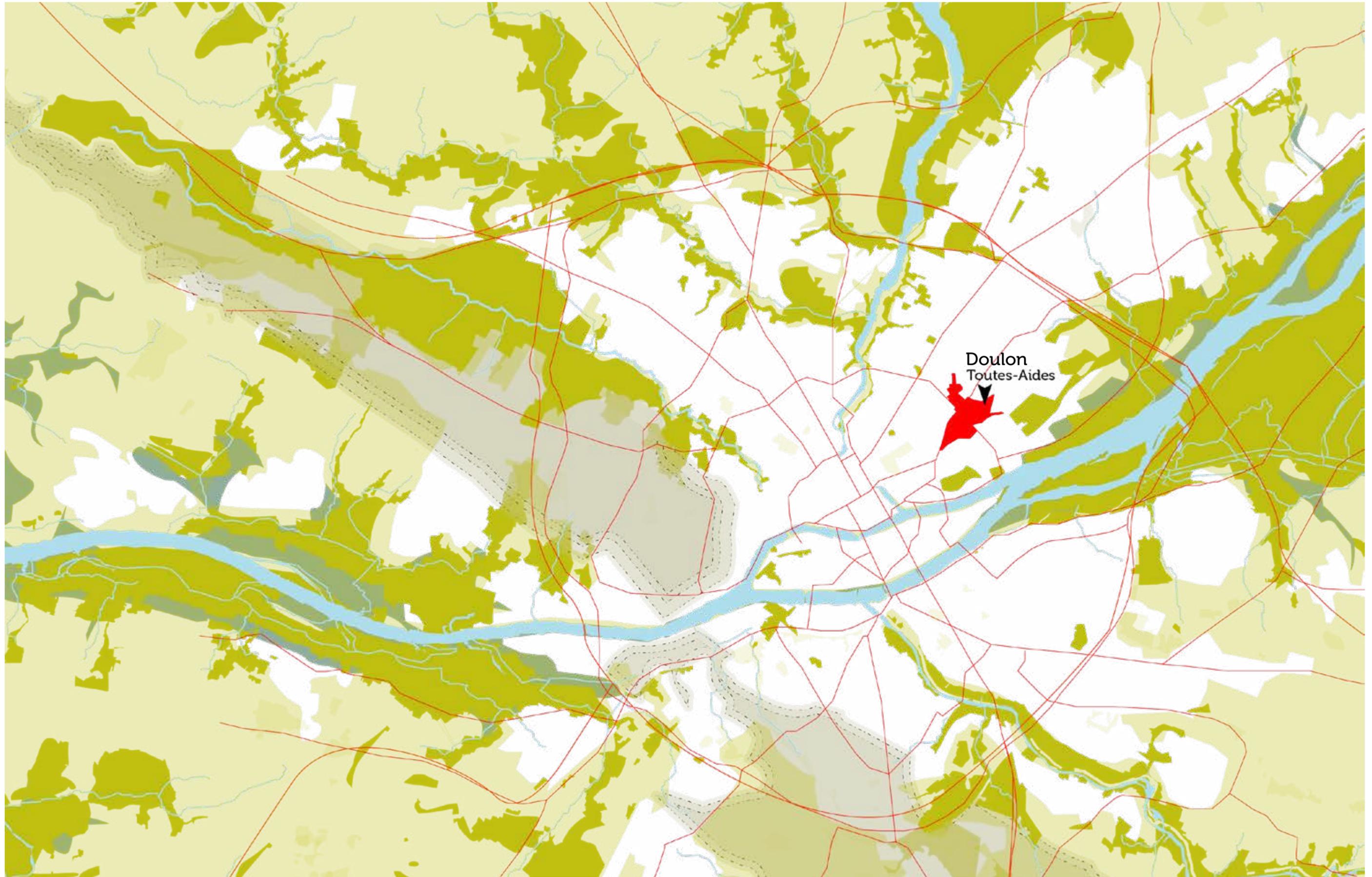
Le secteur Toutes-Aides est situé aux portes du centre ville, à cheval entre le quartier Malakoff-Saint Donatien (quartier #5) et le quartier Doulon-Bottière (quartier #10). La limite entre ces deux quartiers est marquée par le boulevard de Doulon. Le boulevard de Dalby délimite le périmètre à l'ouest, et c'est la ligne de tramway #1 qui vient marquer la fin de ce secteur à l'est. Ces deux axes structurants offrent une accroche urbaine au quartier et un accès rapide au centre ville.

De grandes mutations urbaines sont en cours autour de Toutes Aides : le projet Euronantes-gare (1900 logements), le projet de la caserne Mellinet (1700 logements), le Nouveau Programme de Renouvellement Urbain sur Bottière Pin Sec, le projet Bottière Chenaie (2400 logements) et le projet Doulon Gohards (2700 logements). Ces projets vont impacter l'organisation du quartier : tant dans les flux quotidiens que dans les équipements ou commerces présents. Les Plans Paysage et Patrimoine interviennent dans ce cadre afin de révéler les atouts et enjeux du quartier constitué.



500M

DOULON - TOUTES-AIDES DANS LA MÉTROPOLE NANTAISE



DOULON TOUTES-AIDES ENTRE VILLE ET PARCS

“Pour moi, la qualité du quartier c’est que nous sommes proches du centre ville et que la nature est à nos portes. En fait le quartier est entre ville et parcs”

La présence de nombreux parcs et jardins donne la vision d’un quartier avec une grande disponibilité de la nature. Cette caractéristique urbaine se décline à une échelle plus modeste : celle de la rue, où les nombreux jardins privés et les coeurs d’îlots sont visibles et débordent sur l’espace public. Ils participent à ce foisonnement végétal. Le paysage se décline ici de la grande échelle jusqu’à une échelle de proximité et d’intimité.

Chaque entité paysagère a ses propres caractéristiques ce qui permet une complémentarité des parcs et jardins dans l’ensemble du quartier. Certains espaces verts mériteraient d’être valorisés, ce qui rend la réflexion sur la complémentarité des usages, des ambiances et des essences primordiale.

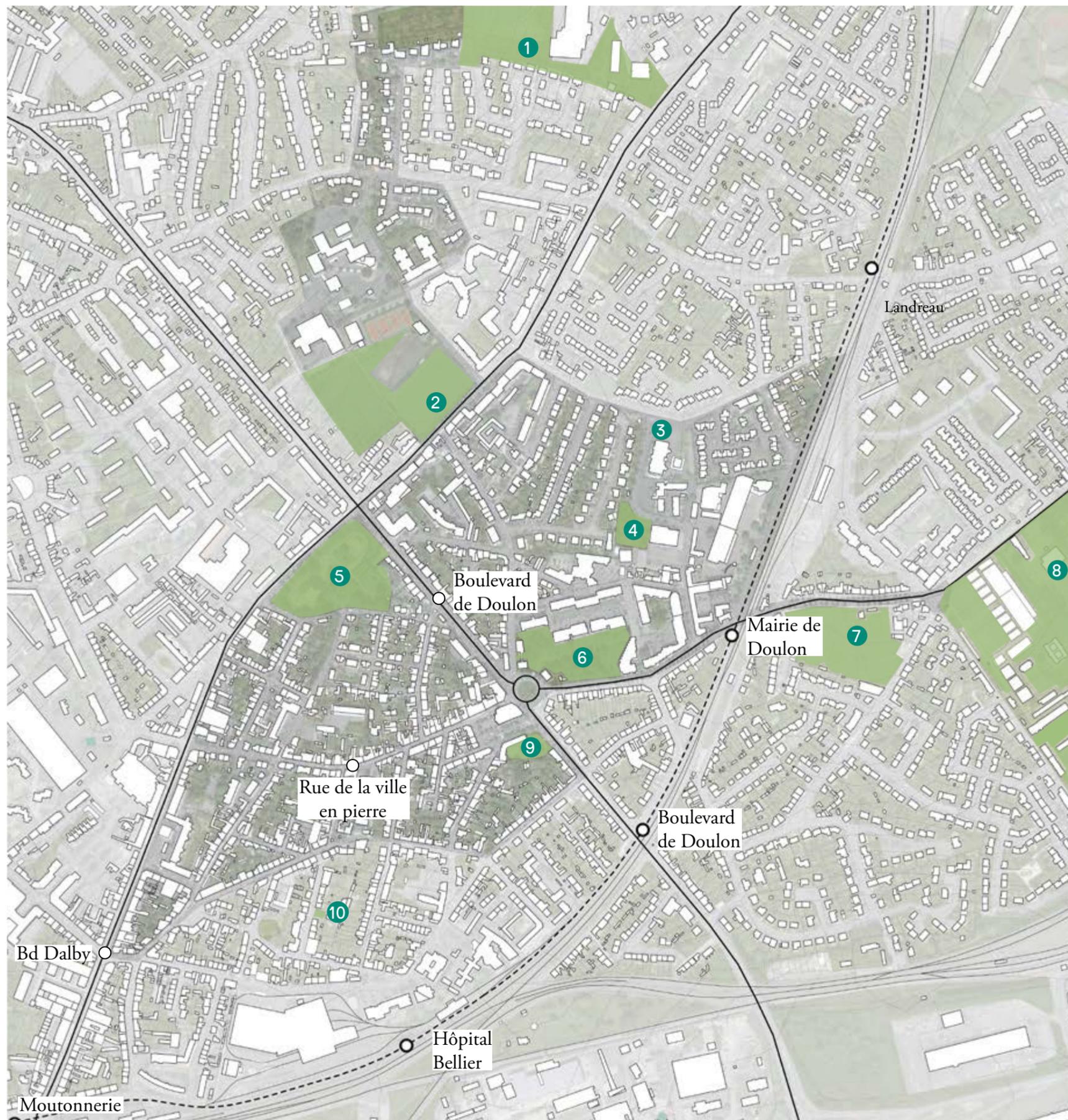
Carte - Doulon-Toutes-Aides entre ville et parcs

 Jardins privés et coeurs d’îlots

 Parcs et jardins publics

-  parc potager du Croissant
-  complexe sportif Noé Lambert
-  place rue Jean Julien Lemordant
-  jardin des Epinettes
-  parc de la Noé Mitrie
-  parc de Broussais
-  cimetière Toutes Aides
-  parc du Grand Blottereau
-  square Jules Bréchoir
-  square J.B Barre

 100M



DOULON TOUTES-AIDES ENTRE VILLE ET PARCS

1 « Le parc du Croissant est un lieu très agréable ! Il y a des jeux pour enfants, des endroits pour faire des barbecues, des parcelles potagères... Mais il n'est pas très connu dans le quartier. On y est allé avec les enfants de l'école, pour la plupart c'était la première fois qu'ils y allaient ! »

6 « Ce n'est pas un espace très engageant, on y passe sans s'arrêter. Il manque peut être de mobilier, et de la lumière ! »

6 « La présence du compost permet une certaine convivialité et crée des rencontres »

9 « Le square Jules Bréchoir est très peu utilisé pour le moment. Son pourtour fermé n'invite pas à l'investir. Il faudra une bonne communication sur le projet d'aménagement à venir ! »

Le débordement des jardins privés participe de l'ambiance végétale et paysagère du quartier. On le voit particulièrement dans les impasses autour de la rue de la Ville en Pierre.



5 « Le parc de la Noé Mitrie est connu dans tout Nantes. Sûrement grâce à la pataugeoire. Il y a beaucoup de familles et d'enfants qui utilisent ce parc. Il est vraiment bien ! »

5 « Avant j'y allais quand mes enfants étaient petits. Maintenant c'est un peu trop bruyant pour moi, surtout l'été. »

8 « Le parc du Grand Blottereau est agréable, facile pour se déplacer, très bien entretenu, j'utilise les bancs tout au long du parcours. Par contre on ne soupçonne pas sa présence depuis le centre de Toutes Aides... »

9 « La petite place dans la rue Jean Julien Lemordant est un environnement agréable avec ses bancs et ses rosiers. On aime s'y retrouver, c'est proche des Demeures du Parc ! »

10 « Le square est utilisé par une diversité de publics : les enfants pour les jeux, les adolescents pour le foot... Des personnes sans abris y sont souvent aussi. Pourquoi ne pas restaurer la fontaine pour permettre un point d'eau ? »



UN QUARTIER TRAVERSÉ

Des parcours multiples

Comment circule-t-on dans le quartier ? Quels chemins empruntent-on ? Quelles traversées sont les plus confortables ? Le sujet des chemins et traversées dans le secteur de Doulon-Toutes-Aides a été abordé au cours des ateliers. Plusieurs ont été relevés comme structurants mais avec des caractéristiques différentes.

La rue de la Ville en Pierre, le boulevard Louis Millet et le boulevard Auguste Peneau forment un axe permettant de connecter le Grand Blottereau au centre ville, et de rejoindre la vélo route allant jusqu'à l'Erdre. Cet axe historique est symbolique, il emprunte une des voies les plus anciennes du quartier. Il permet également de relier la place Victor Basch à la mairie de Doulon et au parc du Grand Blottereau : trois lieux caractéristiques du secteur.

Trois axes majeurs relient le Nord au Sud et croisent l'axe historique. Le premier permet d'aller du Grand Blottereau jusqu'à la Loire en passant sous les voies de chemin de fer. Le second permet aussi de rejoindre le fleuve, depuis la place Victor Basch ou le parc de Broussais. Le troisième relie le parc de la Noé Mitrie au centre ville, en passant par Moutonnerie.

Ces deux cheminements pourraient être amplifiés pour connecter le parc du Croissant, par des réseaux déjà existants notamment au travers du complexe sportif de la Noé Lambert. Prolonger ces cheminements permettrait de relier les parcs entre eux et de compléter un réseau de mobilités douces pour les collégiens et les scolaires.

Carte - cheminements relevés en ateliers

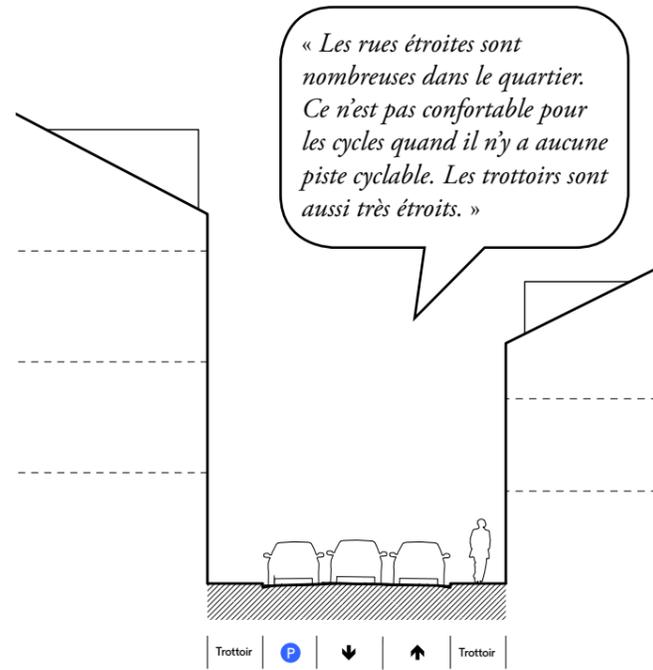
-  Cheminements «historiques»
-  Cheminements d'usage, quotidiens
-  Cheminements projetés
-  Ligne de tram et arrêts
-  Ligne de bus et arrêts

- ❶ rue Stephenson
- ❷ rue Pierre et Marie Curie
- ❸ route de Sainte Luce
- ❹ rue de la Ville en Pierre
- ❺ place Victor Basch

100M



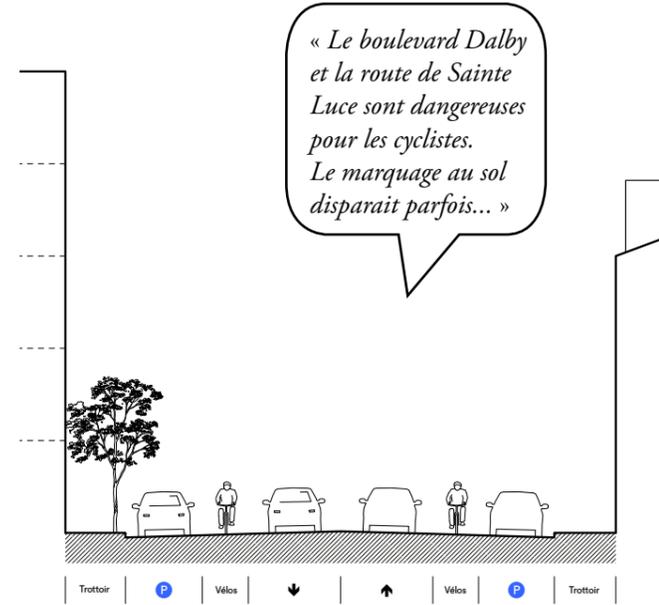
UN QUARTIER TRAVERSÉ



❶ rue Stephenson



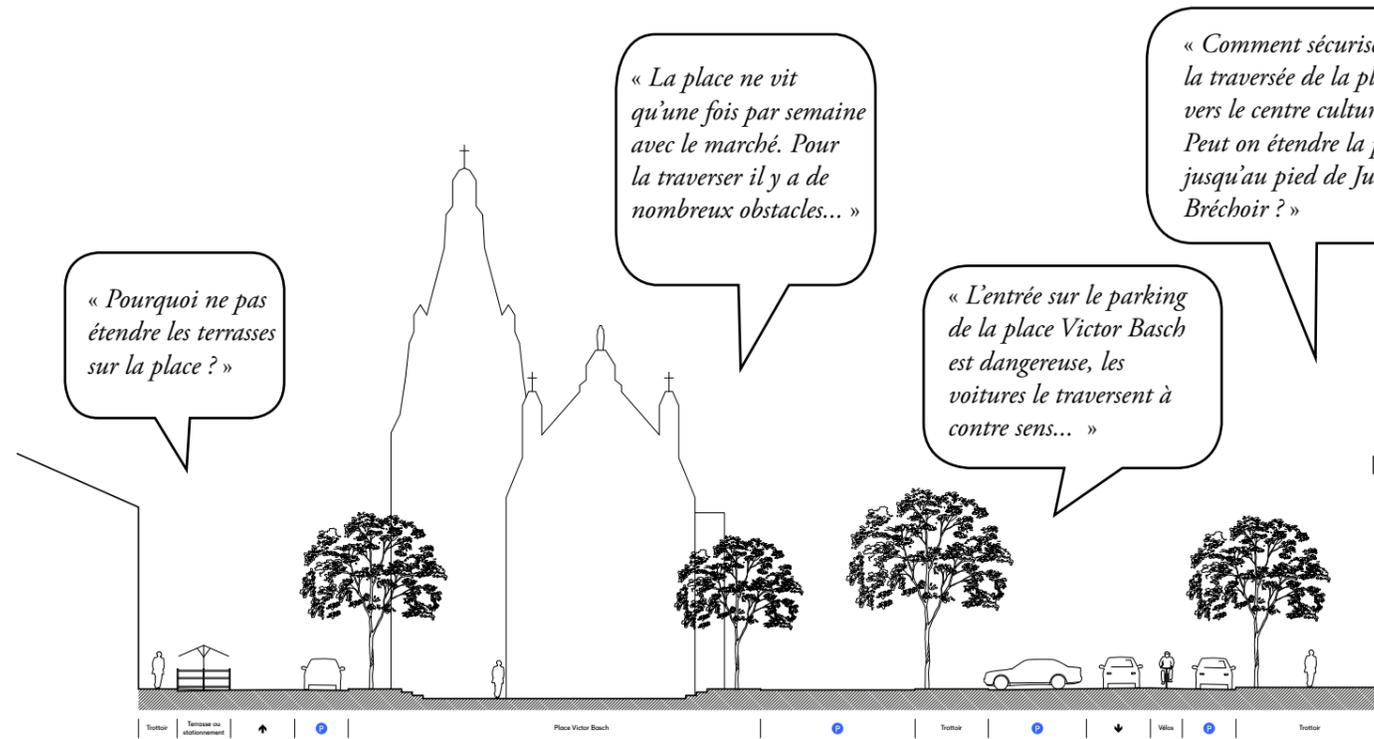
❷ rue Pierre et Marie Curie



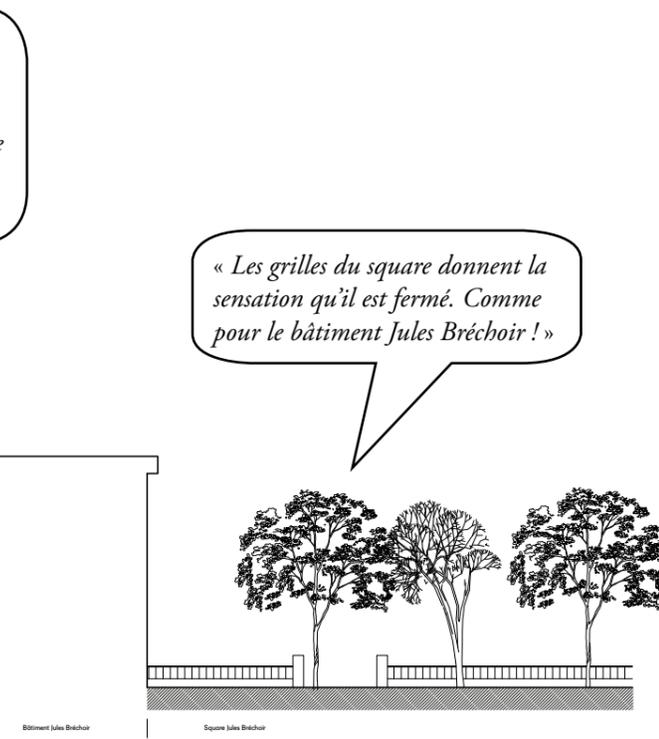
❸ route de Sainte Luce



❹ rue de la Ville en Pierre



❺ place Victor Basch



DES POLARITÉS COMPLÉMENTAIRES

Affirmer le polycentrisme

Les polarités qui se sont formées au cours des différentes époques de construction du quartier sont toujours effectives. Par les traces du passé ou par leur présente activité, elles forment les lieux d'intérêt du quartier avec des caractéristiques différentes.

A l'écoute des participants des ateliers, nous avons remarqué que ces polarités sont complémentaires entre elles et ne se font pas concurrence. Elles offrent au contraire des usages et des services variés.



Carte - des polarités complémentaires

- ① Noë Lambert
- ② Noë Mitrie
- ③ Broussais - CREPS
- ④ mairie de Doulon
- ⑤ place V.Basch et square Bréchoir
- ⑥ place du Ralliement et square JB Barre

100M

DES POLARITÉS COMPLÉMENTAIRES



1 Complexe sportif de la Noë Lambert

- + - accessibilité des terrains à n'importe quel moment
- diversité des activités sportives possibles
- proximité du collège
- - accessibilité piétonne compliquée depuis la route de Sainte Luce : un cheminement a été fermé



2 Parc de la Noë Mitrie

- + - ancrage du parc dans le quartier : accessibilité, cheminements, ancrage géographique
- la multitude d'usages possibles
- - manque de connexion au complexe sportif de la Noë Lambert et plus largement au nord du quartier. Le boulevard de Doulon est une vraie «frontière»



3 Site du CREPS - parc de Broussais

- + - qualité des arbres du parc, la qualité des bâtiments
- - manque d'activités dans le parc, manque de mobiliers
- - manque de porosité du parc vers les rues adjacentes et peu de connexion avec la place Victor Basch



4 Mairie de Doulon

- + - architecture remarquable et traces du passé : la mairie marque l'indépendance du village de Doulon, l'ancienne gare pour l'importance de la SNCF dans le quartier
- - confort du piéton vraiment réduit, la mairie aurait besoin d'un parvis plus important
- - manque d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite, accès difficile au bâtiment
- - accès et traversées vers les arrêts de bus et tram dangereux



5 Place Victor Basch et square Bréchoir

- + - présence des commerces autour de la place et qualité des services proposés : le marché hebdomadaire
- capacité de la place (3102 m² avec les voiries et parking, 450 m² le parvis de l'église)
- - manque de dynamisme en dehors du marché
- - aménagement peu lisible de la place (nivellement, marquage au sol) rend compliquée la traversée piétonne
- - manque de connexions avec le bâtiment et square Bréchoir, et avec le CREPS et le parc de Broussais



6 Place du Ralliement et square Jean-Baptiste Barre

- + - traces historiques de la place du Ralliement avec les devantures et façades commerçantes
- usage du square Jean Baptiste Barre et gestion fine de sa limite par un simple muret de faible hauteur
- - manque d'animation de la place du Ralliement quand le marché a déménagé
- - dangerosité de la circulation sur la place du Ralliement : les piétons et vélos ne sont plus prioritaires

UNE VILLE EN MOUVEMENT

Des mutations prévues dans le quartier

Le tissu urbain de Doulon Toutes-Aides, bien que constitué, connaît de nombreuses mutations qui attestent que la ville constituée est en train d'évoluer sous l'effet de la croissance urbaine. Le patrimoine du quartier se questionne au regard de ces transformations : que faut-il conserver ? Que faut-il valoriser ? Quelles sont les conditions d'implantation d'un projet à cet endroit ? Le diagnostic du quartier et les propositions d'objectifs de qualité à venir permettent d'établir une connaissance fine du quartier, en vue d'une intégration exemplaire des projets à venir.

1 Le groupe scolaire Toutes Aides s'agrandit et construit des locaux supplémentaires. Ils accueilleront l'école élémentaire, des locaux administratifs, des salles de cours et une extension de la salle de sport.

2 Les abords de la mairie vont être repensés et les espaces publics réaménagés. La volonté de la collectivité est de porter une réflexion à l'échelle urbaine avant de réaliser les travaux.

3 Le Centre de Ressources, d'Expertises et de Performances Sportives (CREPS) va déménager à l'horizon 2021. Il s'installera sur un site de la métropole nantaise, hors du quartier Toutes Aides. La municipalité, propriétaire des locaux, va également récupérer leur gestion à ce moment là. Une réflexion sur les usages et la programmation du site sera réalisée à l'horizon 2018.

4 Le square Jules Bréchoir, actuellement peu valorisé et entretenu a fait l'objet d'une réponse à l'appel à projet "ma rue est un jardin" mené par la ville de Nantes. Un groupe d'habitants du quartier Toutes Aides a constitué en collectif pour proposer l'investissement du square. L'objectif est de réaliser des petits aménagements pour en faire un lieu de rencontre à vertu pédagogique avec des potagers, des plantes et des fruitiers mais aussi l'installation d'un compost.

Carte - une ville en mouvement

- 1 groupe scolaire Toutes Aides
- 2 abords de la mairie de Doulon
- 3 mutation du CREPS
- 4 square Jules Bréchoir

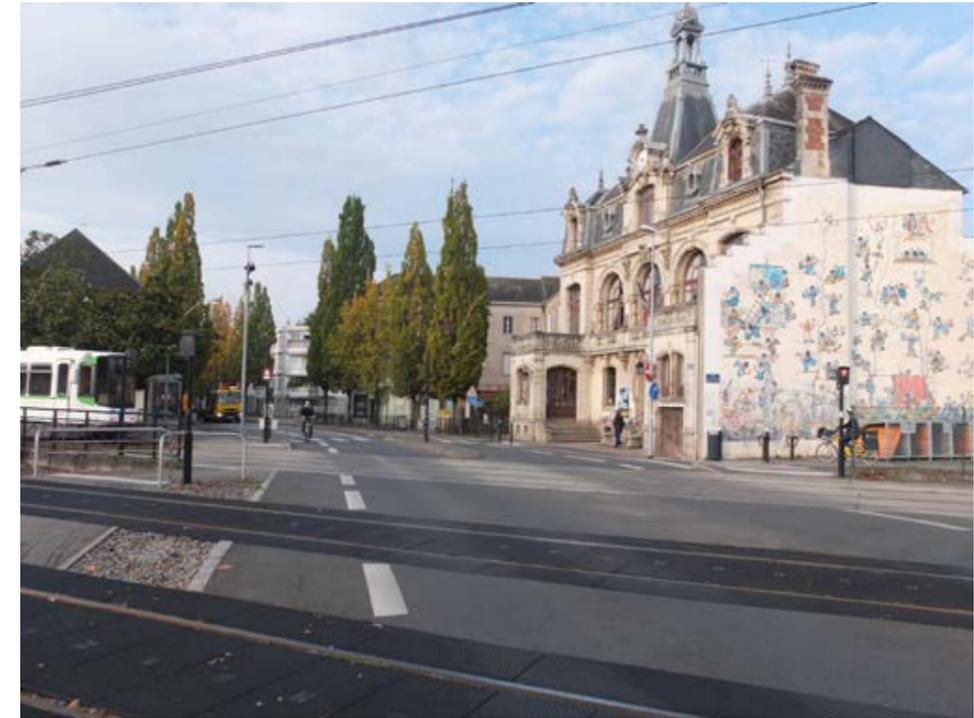
100M





1 Groupe scolaire Toutes-Aides

- construction de locaux supplémentaires



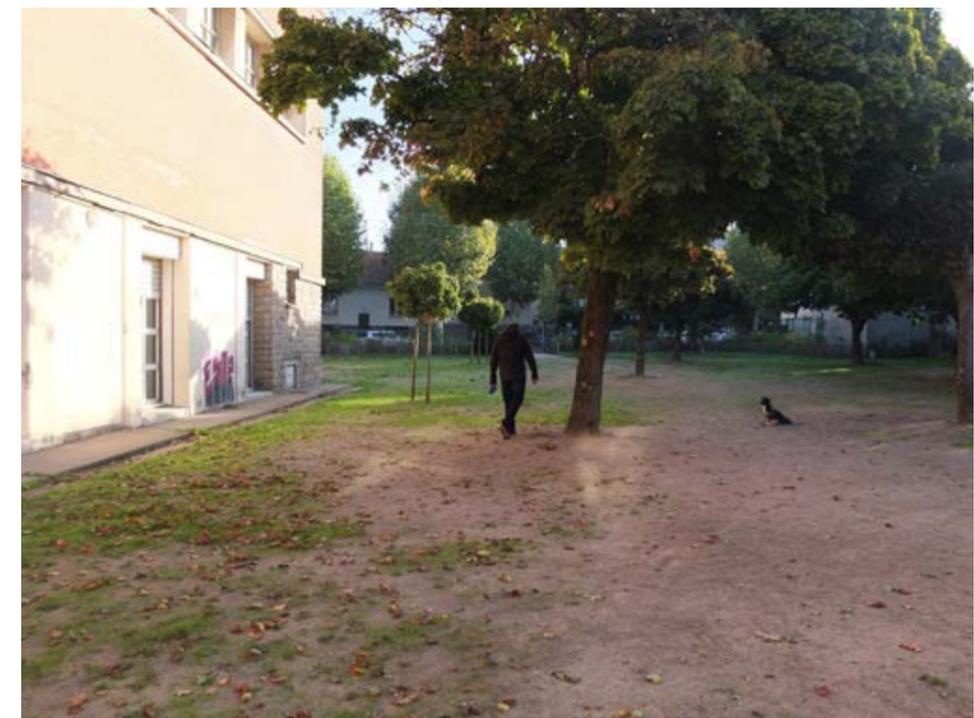
2 Abords de la mairie de Doulon

- réaménagement des abords et réflexion sur l'espace public



3 Mutation du CREPS

- déménagement du CREPS
- nouveaux usages et nouveau programme



4 Square Jules Bréchoir

- revalorisation du square

ATELIERS SENIORS « QUARTIER AMI DES AÎNÉS »

Préconisations pour un « quartier ami des aînés » à Toutes Aides

Le quartier :

- Aménagements accessibles de l'espace public
- Trottoirs en bon état, libres de tout obstacle et propres
- Arrêts de bus situés à proximité des commerces pour faciliter le retour à domicile (près de la moyenne surface Dalby)
- Présence de bancs pour faciliter certains trajets
- Maintien et développement des espaces verts
- Accessibilité de la Mairie

La mobilité :

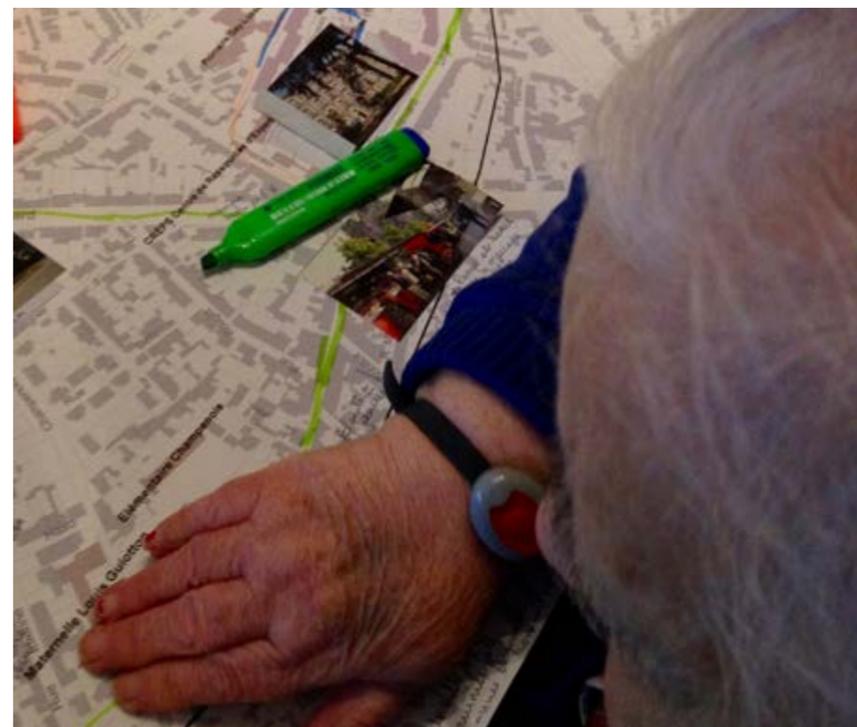
- Proximité des transports, en particulier du tramway qui est l'atout majeur du quartier
- Deux points sont à améliorer pour faciliter les déplacements à pied : la rue de la Ville en Pierre et le rond point de Broussais

La vie sociale :

- Maintien du quartier intergénérationnel
- Facilité de rentrer en relation avec les autres habitants du quartier
- Présence d'espaces de vie sociale et de proximité sur le quartier

Au niveau du logement :

- Logements accessibles et adaptés (aménagements surtout au niveau de la salle d'eau)
- Offre de T2 ou T3 pour pouvoir recevoir
- Logements avec vue sur la nature
- Proche des commerces et des services
- Proximité des transports en commun
- Présence de services à domicile



LE QUARTIER VU PAR LES COLLEGIENS : « LA GAZETTE DE LA NOË »

La Gazette de la Noë

Les élèves du collège de la Noë Lambert ont relevé les parcours qu'ils empruntent régulièrement pour se rendre à l'établissement depuis leurs domiciles respectifs. Ces trajets se font principalement via les axes majeurs du quartier : le boulevard de Doulon, le boulevard des Poilus, la route de Saint Luce, la rue de la Marrière... Les parcours qui ne s'inscrivent pas dans ces axes se concentrent autour du collège et du complexe sportif.

Les parcs, comme le parc de la Mitrie ou le parc de Broussais, semblent être peu empruntés pour ces trajets quotidiens bien qu'ils pourraient être supports de mobilités douces.

Nombreux sont ceux qui relèvent le manque d'espaces pour les piétons ou cyclistes. Les trottoirs sont décrits comme encombrés ou détériorés. Les points positifs sont les petites centralités rencontrées sur le chemin et qui sont le théâtre d'interactions entre les riverains, à l'image des boulangeries ou commerces du quartier.

la Gazette de la Noë

Pas de quartier pour le quartier ! numéro spécial

sortie de terrain

Observations & impressions

- les paysages
- la nature
- les bâtiments
- les habitants, les passants
- les déplacements
- les espaces de rencontre

Premier arrêt..
petit chemin du collège vers rue Camille Desmoulins

Collège, mur en pierre et en béton.
Mur de béton tagué,
mur en pierre avec lierre,
puis mur de béton.

Nous avons croisé du mobilier urbain et des lampadaires dans la ruelle, une personne est passée à vélo avec un enfant en gilet jaune et des arbres. Le chemin ne donne pas envie, il est mal entretenu.

Il y avait du bambou, un buisson, un arbuste, un sapin et un arbre nu.

Il fait sombre, les lampes sont allumées.
Il fait moins froid, car il y a les murs.

Je n'ai pas trop aimé cet endroit : c'est moche, il y a trop de tags, on voyait les arbres du collège, du gravier, peu d'espaces verts : on était dans le chemin. Ça sent mauvais : moteur, il y a des voitures, on voit le collège.

Je n'ai pas envie d'y retourner, c'est gris : du béton, des murs, quelques maisons.

Il y avait plein de mousse, de plants verts et de rosiers.

Un passant, un élève avec son cartable, il a environ 13 ans. Un autre monsieur avec son chien. J'ai vu une personne avec un pantalon bleu, une capuche grise, des chaussures rouge et un manteau noir et un sac à dos de couleur bleu et rose.

Il y a une grue au loin.
Très bel endroit, mais sombre.

Je n'ai pas très envie de passer dans ce chemin parce que c'est trop serré.

Se déplacer dans le quartier

La ligne de bus fait trop de détours avant le collège. Le conducteur va trop vite et se gare trop loin du trottoir = risques de chute. Ne s'arrête pas toujours aux arrêts. Lorsque le bus est à l'heure et qu'il y a de la place pour s'asseoir. Nouveaux bus. La boulangerie à l'arrêt de bus.

Tout est gris, que des maisons et des poubelles. C'est trop triste. Voir des copains de mon ancienne école.

Mon quartier, il n'a pas de nom.

Les voitures ne laissent pas passer les piétons. Trop de voitures garées.

Pas assez de lumière. Voir ma sœur dans la cour de l'école en allant au collège.

Trop de déchets devant le collège et sur le trottoir. Acherter un goûter place Toutes-Aides et retrouver des copains de primaire.

Élagage des arbres. Morceaux de bois restés trop longtemps. Trop de feuilles sur terre. Recevoir éjectement des eaux de pluie sur les trottoirs.

Mode de déplacement
Nombre d'utilisateurs
Temps de trajet
Ce qui me gêne
Ce qui me plaît

Et si on mettait des parkings souterrains pour voir moins de voitures et éviter les stationnements des voitures sur les trottoirs ?

Et si il y avait des petites navettes deux places pour se déplacer plus rapidement ?

Et si on ajoutait du goudron aux abords du collège pour remplacer le gravier ?

Bien vivre dans mon quartier,

Moins de bruit

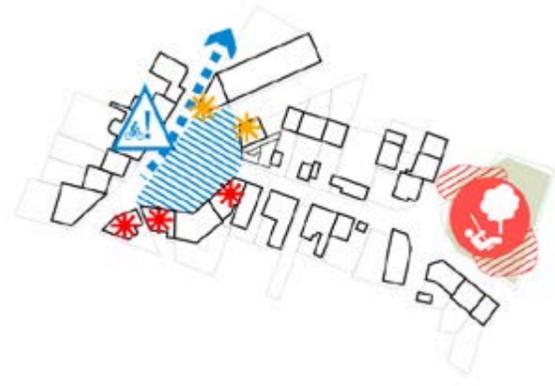
Plus de propreté
Demain dans mon quartier, je voudrais que ce soit plus propre. On pourrait mettre des chatières pour chiens qu'on nettoierait tous les jours.

Moins de pollution
Demain, dans mon quartier, pas de pollution du tout. Il faudrait réduire la consommation de pétrole et passer à l'électricité. Un bus qui ne pollue pas. Des vélos circulant dans la ville et à l'école. Une voie de vélo pour aller à l'école plus loin et plus vite.

Plus de lumière
Il faudrait plus d'éclairage quand on commence à 8h.

Plus de respect entre les gens
Qu'il n'y ait plus de racisme.

ZOOMS SECTORIELS ET ENJEUX



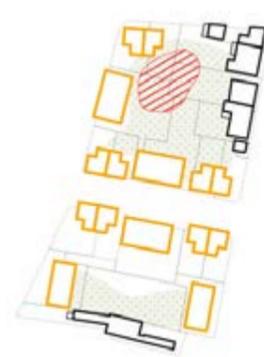
Dans le secteur de la place du ralliement

L'enjeu principal est de donner plus de qualité à l'espace public et de pacifier la circulation automobile.

Thématique : espace public + cohabitation piétons, cyclistes et voitures

 les aménagements pour la circulation ne sont pas efficaces, la patte d'oie est encore dangereuse. L'espace public n'est pas qualitatif et la place a perdu son dynamisme depuis le déménagement du marché

devantures commerçantes remarquables

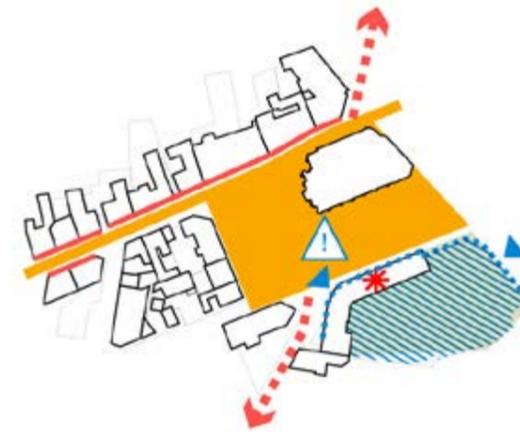


L'ensemble Nantes Métropole Habitat (cité ouvrière de 1927)

L'ensemble est un élément symbolique du quartier et de son histoire ouvrière. Il possède des qualités urbaines et architecturales.

Thématique : petit patrimoine

 ensemble patrimonial à valoriser



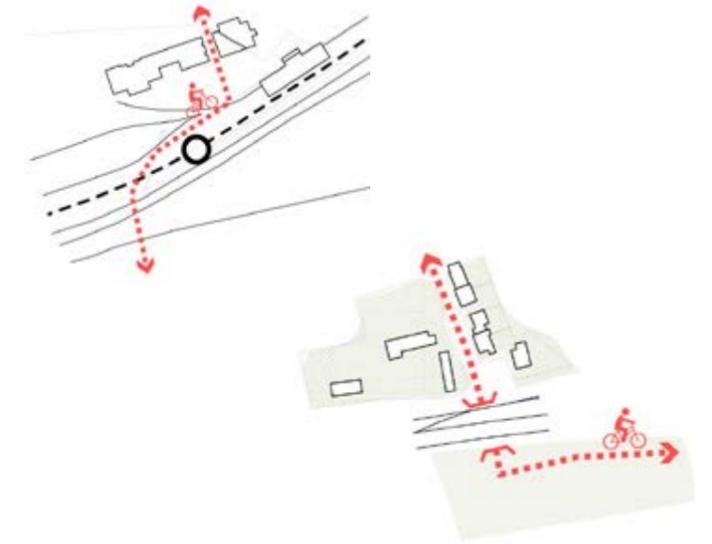
Dans le secteur de la place Victor Basch

L'enjeu est de rendre l'aménagement plus qualitatif pour créer plus d'usages en dehors des jours de marché et pacifier la circulation voiture. L'ensemble Bréchoir gagnerait à être plus ouvert et connu.

Thématique : espace public + cohabitation piétons, cyclistes et voitures + petit patrimoine

 la traversée piétonne de la place n'est pas évidente et l'entrée du parking est particulièrement dangereuse

 le square Bréchoir ne semble pas ouvert sur l'espace environnant. Le bâtiment est très peu connu, particulièrement les activités qui s'y déroulent



Chemins du quartier à la Loire

De manière générale, les chemins sont peu lisibles dans le quartier à cause d'un manque de signalétique, à tel point que les riverains ne se croient pas autorisés à les emprunter.

Thématique : chemins

 cheminement de Toutes Aides à la Loire



ZOOMS SECTORIELS ET ENJEUX

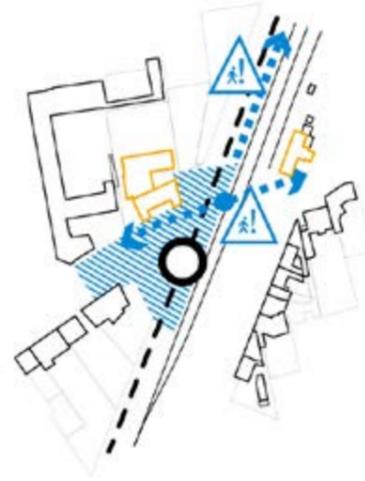


Autour de la rue de la Ville en Pierre

L'enjeu principal est d'affirmer la valeur symbolique de cette artère historique.

Thématique : petit patrimoine

-  devanture commerçante qui atteste de l'activité passée
-  impasses résidentielles avec une ambiance végétale intéressante : les jardins débordent sur l'espace partagé

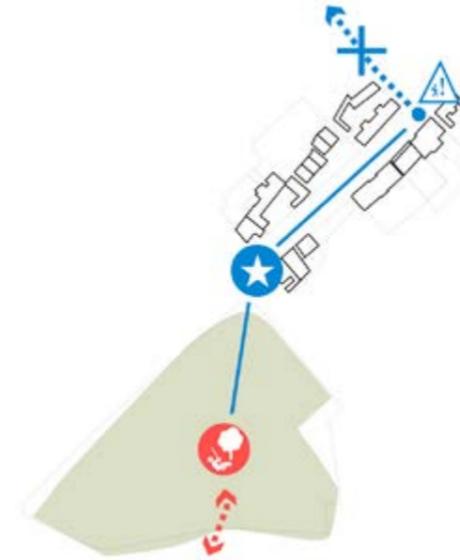
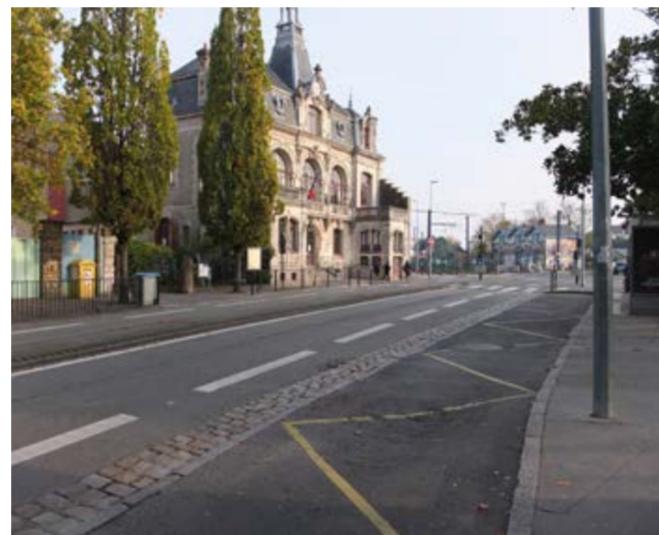


Dans le secteur de la mairie

L'enjeu est la mise en valeur du patrimoine - architectural pour la mairie - ou artistique pour la fresque. Il apparaît également nécessaire de pacifier la circulation sur les abords de la mairie car l'espace public est actuellement peu accessible pour les personnes à mobilité réduite.

Thématique : petit patrimoine + cohabitation piétons, cyclistes et voitures

-  l'aménagement de l'espace public n'est pas qualitatif et la traversée dangereuse. La rue Doury a été identifiée car les trottoirs sont en mauvais état.
-  la mairie de Doulon et l'ancienne gare sont des bâtiments à valoriser

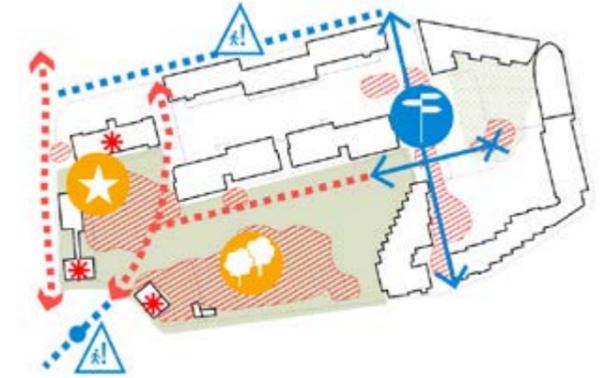


Depuis le parc de la Noë Mitrie jusqu'au complexe sportif de la Noé Lambert

L'objectif est de permettre aux scolaires de se déplacer en sécurité. Les ateliers avec les scolaires ont permis d'identifier le cheminement qui conduit du collège à la rue Camille Desmoulins comme un lieu mal entretenu et peu agréable.

Thématique : cheminements

-  traversée de la route de Sainte Luce dangereuse
-  cheminement existant mais fermé qui borde le complexe sportif et qui va au collège
-  manque de lisibilité des liaisons entre les parc



Dans le parc de Broussais

L'enjeu principal est de créer plus d'usages et plus de porosité sur l'extérieur. Les bâtiments du CREPS sont aussi un patrimoine à valoriser.

Thématique : petit patrimoine + espace public + entités paysagères + cheminements

-  manque de signalétique pour la sortie du parc
-  cheminements piétons pour traverser, mais quels autres usages ?
-  la rue Corentin Bourveau a des trottoirs en mauvais état, le rond point de Broussais a été relevé comme un lieu compliqué à traverser.



SYNTHÈSE DU DIAGNOSTIC

Le travail effectué lors des ateliers et de l'arpentage nous a permis d'établir une carte de synthèse qui constitue le «diagnostic riverains». La matière collectée est organisée en trois thèmes.

Les **lieux symboliques** : qui font écho au patrimoine, matériel et immatériel, construit ou naturel. Ce sont des éléments relevés en tant que symboles qui doivent faire l'objet d'une attention particulière dans le cas où un projet interviendrait à proximité.

Les **lieux d'usages** : qui sont des espaces de passages et d'activités. Leurs qualités résident d'abord dans les usages qu'ils permettent.

Enfin, les **lieux à enjeux**, qui sont des espaces peu identifiables à l'heure actuelle, dans leur valeur symbolique ou dans leurs usages mais qui représentent un fort potentiel pour le quartier. Ce sont les espaces où l'intervention est prioritaire.

Lieux symboliques

-  artère principale et symbolique du quartier : rue de la Ville en Pierre - boulevard Louis Millet - boulevard Auguste Peneau
-  lieux symboliques paysagers ou patrimoniaux, ils participent à l'identité du quartier
-  ensemble bâti ou bâti isolé remarquable

Lieux d'usages

-  lieu d'usage et de rencontre
-  parc public et jeux pour enfants
-  jardins familiaux
-  polarités commerciales
-  cheminements structurants

Lieux à enjeux

-  cheminements, passages ou traversées dangereuses et/ou bloquées, espaces enclavés
-  accès et connexions mal indiqués ou à créer (entre les parcs)
-  espace public à valoriser
-  espace peu poreux et peu ouvert sur le reste du quartier

Lieux symboliques :

-  Rue de la ville en pierre
-  Place Victor Basch
-  Place du Ralliement
-  Parc de Broussais - CREPS
-  Mairie de Doulon

Lieux d'usages :

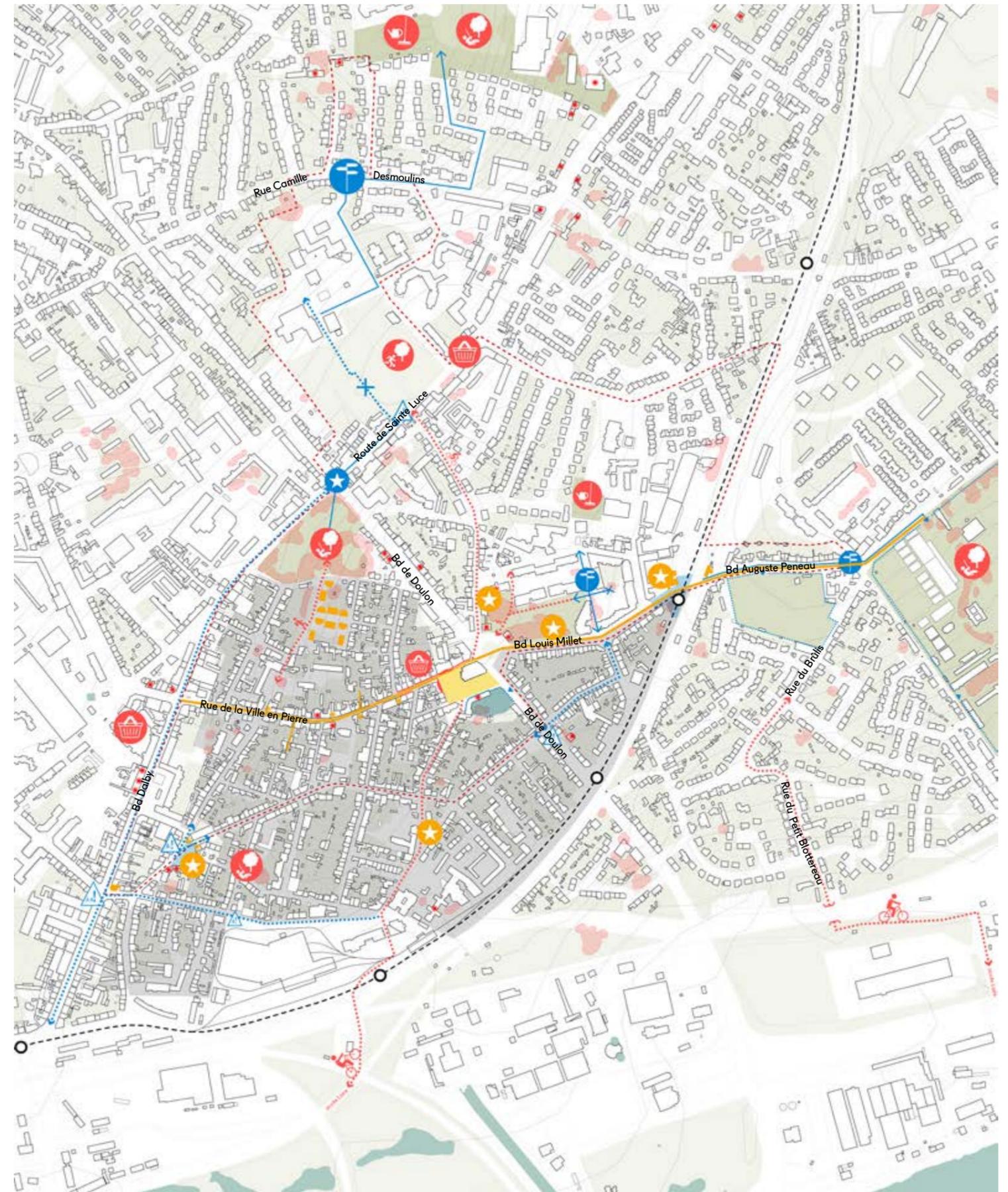
-  Rue Etienne Larché - Parc
-  Rue Pierre et Marie Curie - Hopital
-  Rue du Petit Blottereau
-  Chemin du Bas
-  Jardins familiaux Croissant et des Epinettes
-  Super U - Drive
-  Route de Sainte Luce
-  Place Victor Blasch
-  Square Jean-Baptiste Barre
-  Parc du Croissant
-  Parc du Grand Blottereau
-  Jardin des Epinettes
-  Parc Noé Mitrie
-  Square Jules Bréchoir
-  Etude place du Ralliement

Lieux à enjeux :

-  Complexe sportif Noé Lambert
-  Mairie Doulon - ligne Tramway
-  CREPS - Avenue François Broussais
-  Bd Dalby
-  Vers Parc du Croissant
-  Cimetière Doulon
-  Parc Grand Blottereau
-  Bd Dalby - Rue Francis de Pressencé
-  Bd Doulon - Rue Francis de Pressencé
-  Place du Ralliement
-  Route de Sainte Luce - Rue Parmentier
-  Rue Camille Desmoulins - Bd Auguste Peneau - Parc de Broussais
-  Bd des Poilus - Bd Dalby

Information complémentaire :

-  Espace Boisé Classé (EBC)



3. RETOURS DE LA COLLECTIVITÉ :

OBJECTIFS DE QUALITÉ PAYSAGÈRE RETENUS ET PLAN D'ACTION ASSOCIÉ

- propositions menées à court terme (2019 - 2020)
- propositions menées à moyen / long terme (à partir de 2021)
- propositions ateliers seniors « quartier ami des aînés »
- propositions des ateliers « le quartier vu par les collégiens »
- propositions non réalisables en l'état
- échéancier des actions
- annexe 1
- annexe 2
- annexe 3



CORDONNERIE



MAISON



MAISON POPULAIRE ATLANTIQUE

baque
rotive
assurance
Co. rative
en. 1984

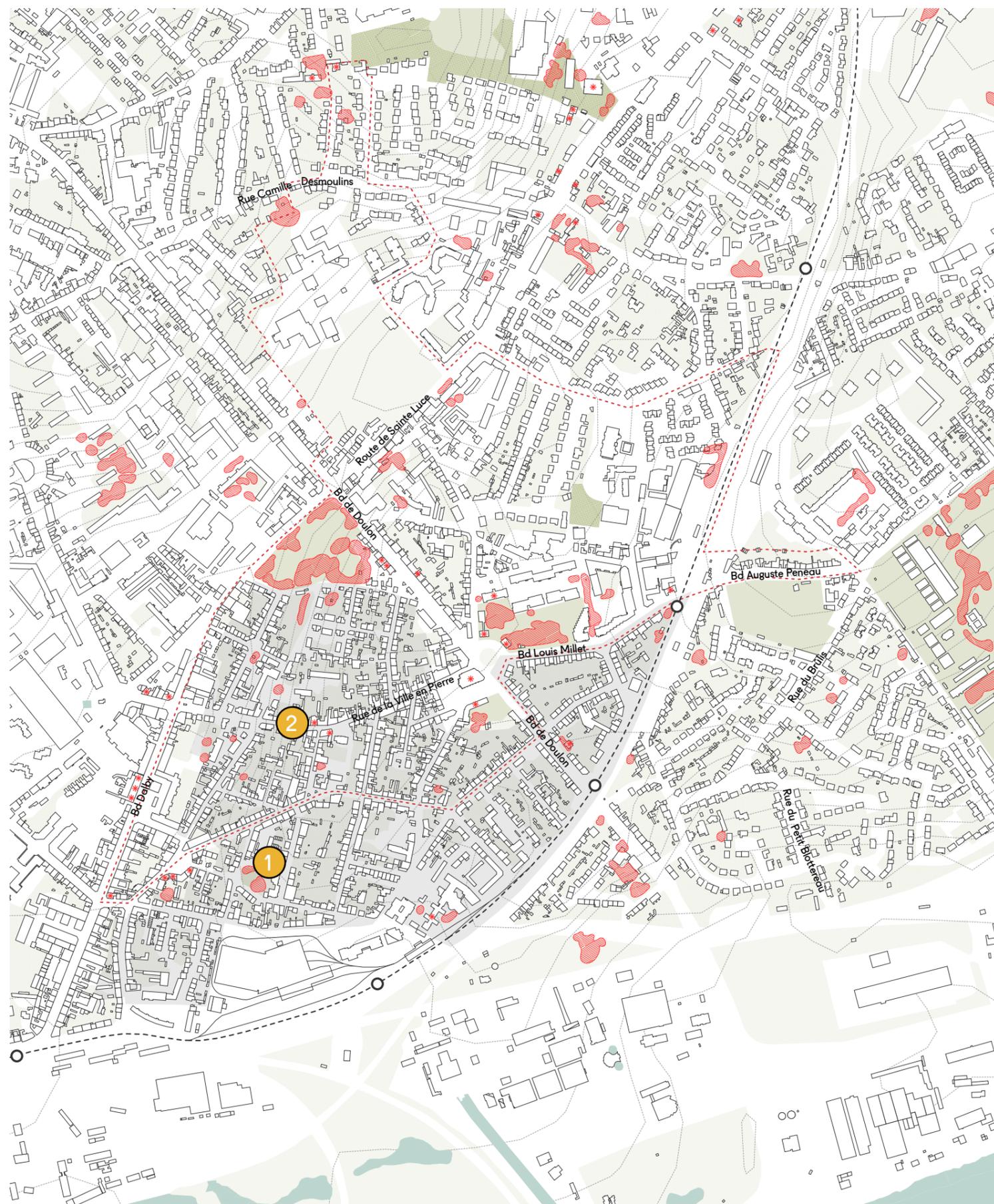
058 EH

DC-954-VZ

TRAITEUR

TRAITEUR

PROPOSITIONS MENÉES À COURT TERME (2019-2020)



PROPOSITIONS D'OBJECTIFS DE QUALITÉ :

Suite au diagnostic effectué par les habitants, cinq objectifs de qualité paysagère ont été retenus :

- 1 Valoriser le patrimoine bâti
- 2 Valoriser et compléter les cheminements piétons
- 3 Développer la cohabitation piétons, vélos et voitures
- 4 Valoriser les entités paysagères
- 5 Activer l'espace public

En outre, les éléments recueillis dans le cadre du PPP seront intégrés dans le développement urbain qualitatif du quartier Doulon-Toutes-Aides.

Valorisation du patrimoine bâti

Le quartier est caractérisé par un patrimoine bâti important, disséminé dans tout le secteur. Cette situation est la fruit de la constitution progressive de Doulon Toutes-Aides au cours des époques.

- * Mettre en place une signalétique d'informations sur le patrimoine et les lieux symboliques du quartier - avec des informations qui retracent en détails l'histoire du quartier.
- 1 Restaurer la fontaine du square Jean-Baptiste Barre et la remettre en activité pour disposer d'un point d'eau dans ce square très utilisé par les familles.
- 2 Valoriser les façades commerçantes de la rue de la Ville en Pierre, artère symbolique du quartier, et celles autour de la place du Ralliement. Deux options sont envisageables : les mettre en valeur ou les classer au Plan Local d'Urbanisme Métropolitain.

- 1 à 6 valorisation du petit patrimoine
- 7 à 13 compléter un réseau de cheminements
- 14 à 18 conforter la cohabitation entre piétons, vélos et voitures
- 19 à 21 activer l'espace public
- 22 à 25 valoriser les entités paysagères

100M



Valorisation du patrimoine bâti

✓ * La collectivité a noté qu'il existe une réelle volonté habitante de raconter l'histoire du quartier sur Toutes Aides, mais aussi sur le Vieux Doulon, où un groupe d'habitants a manifesté son intérêt pour co-construire des parcours historiques.

La DPARC propose de lancer au deuxième semestre 2019 un travail avec les citoyens pour réaliser un parcours numérique sur le patrimoine du quartier (Nantes Patrimoine) :

- repérage collectif d'un parcours et des éléments de patrimoine à valoriser
- recherches complémentaires en archives
- recherche d'iconographies correspondantes
- rédaction collective et partagée des informations relatives aux patrimoines repérés

Ce travail permettra une mise en ligne sur le site «Nantes Patrimoine» lancé le 2 mai 2019 par la DPARC. Des exemplaires papiers seront développés par la suite pour compléter la version numérique.

Pilote de cette action : Direction du patrimoine et de l'architecture (DPARC)

✓ 1 Le raccordement à l'eau potable ainsi que les travaux de restauration du mascaron de la fontaine seront effectués en 2019.

Pilote de cette action : SEVE

✓ 2 La collectivité s'engage à étudier les façades relevées dans le cadre du Plan Paysage et Patrimoine.

Les devantures commerciales situées rue de la Ville en Pierre et relevées dans le PPP se situent en zone «Umap». Ce zonage qui couvre une grande partie du quartier de Toutes Aides signifie qu'une attention particulière est apportée au développement du secteur afin de protéger et mettre en valeur le patrimoine du quartier.

Ce classement en sous-secteurs patrimoniaux se traduit par quelques règles supplémentaires relatives aux clôtures, aux aspects extérieurs des constructions et des traitements paysagers (règles présentées en annexes).

La collectivité s'engage à classer au cas par cas en «Petit Patrimoine» les devantures commerçantes selon leurs qualités patrimoniales lors d'une prochaine modification du PLUm

Pilote de cette action : DDU / Direction du patrimoine et de l'architecture (DPARC)

✓ 2

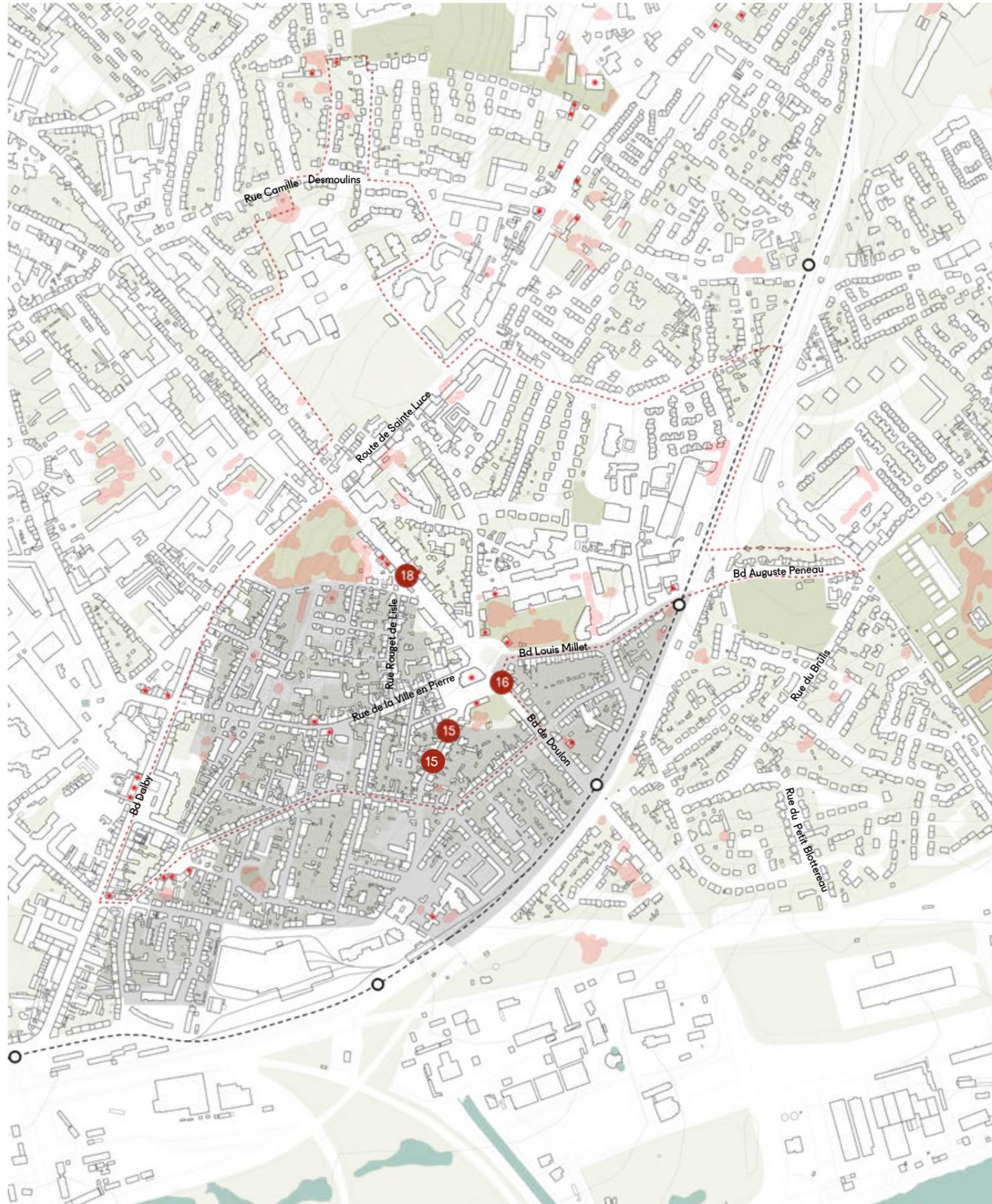


Pharmacie Dalby, devanture en mosaïque - Nantes (44)



Devanture charcuterie rue de la Convention - Nantes (44)

PROPOSITIONS MENÉES À COURT TERME (2019-2020)



PROPOSITIONS D'OBJECTIFS DE QUALITÉ :

Permettre la cohabitation piétons, vélos voitures

La place de la voiture et des stationnements est importante dans le quartier. Les propositions suivantes permettent de réduire les zones de conflits entre mobilité douce et flux routiers.

- 15 Aménager la rue Pierre et Marie Curie. La circulation en vélo n'est pas confortable car la piste est étroite et en sens inverse de la circulation voiture. La continuité piétonne n'est pas assurée à l'arrivée sur la place Victor Basch.
- 16 Permettre une traversée sécurisée du boulevard de Doulon. Les voitures ne voient pas facilement les piétons qui veulent traverser à cause des stationnements et d'un éclairage urbain trop faible.
- 18 Donner plus de place aux cycles sur le boulevard de Doulon. Pour une circulation sécurisée et facile, avec une attention particulière sur les zones de traversées piétonnes lorsque la piste cyclable s'arrête.

- 1 à 6 valorisation du petit patrimoine
- 7 à 13 compléter un réseau de cheminements
- 14 à 18 conforter la cohabitation entre piétons, vélos et voitures
- 19 à 21 activer l'espace public
- 22 à 25 valoriser les entités paysagères

100M



CE QUE LA COLLECTIVITE A ENGAGE (ou ENGAGERA) ET QUI REpond AUX ENJEUX DU PPP :

Permettre la cohabitation piétons, vélos voitures

- ✓ 15 Le pôle Nantes Loire a créé la portion de piste cyclable sur le trottoir au cours de ce mandat.

En 2020, le marquage et les jalonnements seront renforcés. Les aménagements récents sur la rue de la Ville en Pierre devraient améliorer la circulation des vélos dans le quartier.

Des travaux d'adaptation des accès piétons à la place Victor Basch, en lien avec les habitants, seront effectués en 2020.

- ✓ 16 Des actions de proximité sont déjà en cours pour dégager la visibilité des piétons au niveau des passages piétons pour créer des cônes de visibilité sur le boulevard. Ce point sera donc être mis en œuvre d'ici la fin du mandat en 2020.

- ✓ 18 Les marquages cyclables qui renforcent la sécurité des cyclistes seront mis en place également à l'horizon de la fin du mandat et sur le budget de la Proximité.

Pilote de ces actions : Pôle Nantes Loire

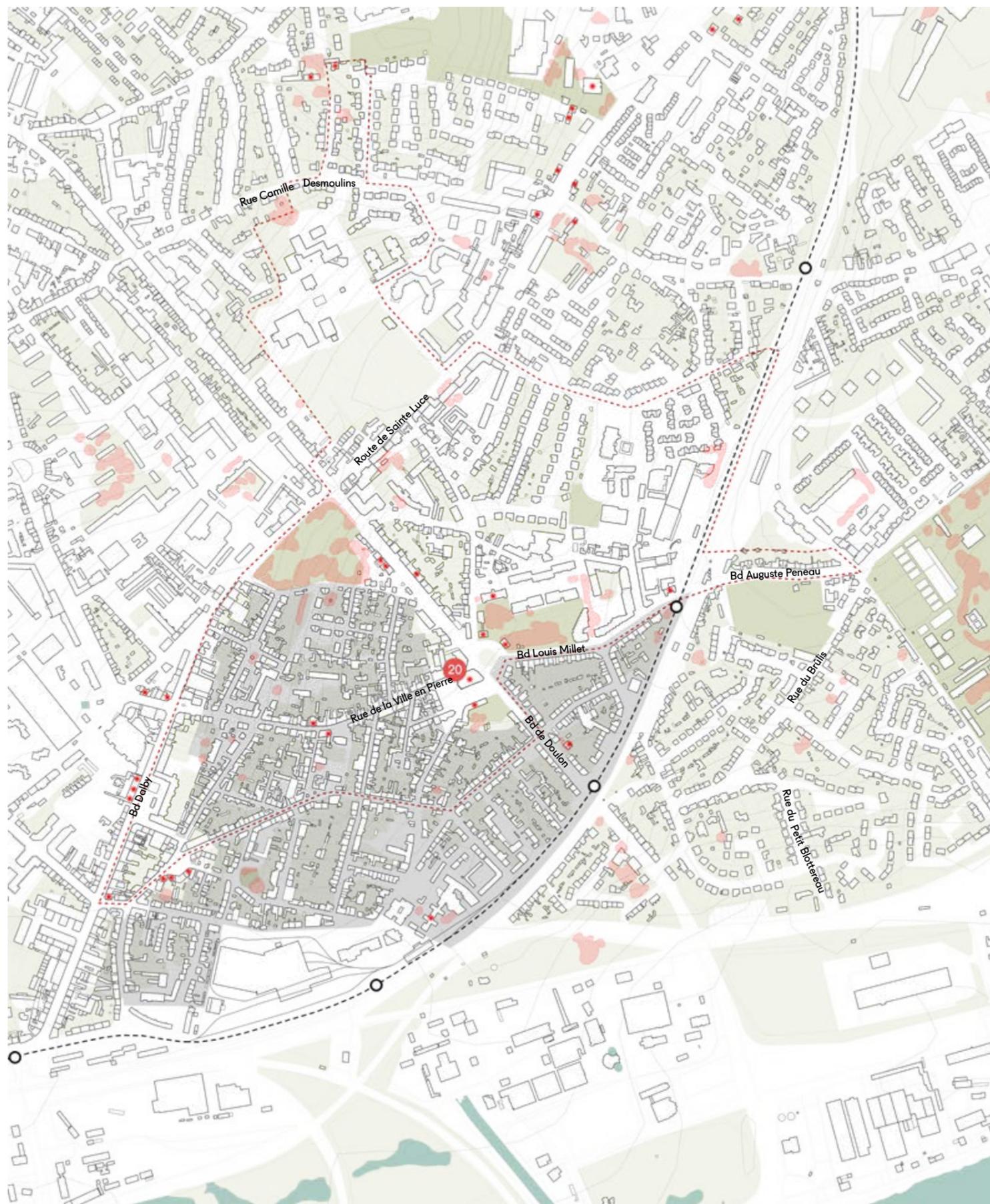
Le réaménagement de la rue de Ville en Pierre (livraison à l'automne 2019) apaisera la cohabitation piétons, vélos et voitures :

- stationnement en unilatéral et trottoir large pour les piétons
- zone de rencontre entre la place Victor Basch et la rue Rouget de Lisle
- contre-sens cyclable sur le début de la rue de la Ville en Pierre permettant de rejoindre la rue Rouget de Lisle puis les écoles et le boulevard Dalby à vélo



Aménagement de la rue de la Ville en Pierre (livraison : automne 2019)

PROPOSITIONS MENÉES À COURT TERME (2019-2020)



PROPOSITIONS D'OBJECTIFS DE QUALITÉ :

Activer l'espace public

Le quartier est composé de petits espaces publics où l'espace est capable d'accueillir des aménagements : lieu de rencontre, de repos, de jeux...

- 20 Occuper davantage la place Victor Basch. Le marché hebdomadaire est la seule activité de la place, on peut proposer d'étendre les terrasses au-delà de la voirie, de revoir le nivellement de la place.

- 1 à 6 valorisation du petit patrimoine
- 7 à 13 compléter un réseau de cheminements
- 14 à 18 conforter la cohabitation entre piétons, vélos et voitures
- 19 à 21 activer l'espace public
- 22 à 25 valoriser les entités paysagères

100M



✓ 20 La place Victor Basch a fait l'objet d'un réaménagement récent. Il n'est donc pas à l'ordre du jour de faire de grands travaux sur la place. En revanche de petits aménagements sont envisageables pour améliorer son fonctionnement quotidien (améliorations de cheminements piétons et sécurisation des traversées depuis la rue Pierre et Marie Curie vers la place en 2020).

L'étude des capacités de reconversion des sites Broussais et Brechoir interrogera à long terme l'aménagement de cette place. Le bureau des projets peut accompagner les demandes d'animation des habitants sur la place.

Pour renforcer le caractère commercial de ce périmètre, le PLUm a également **prolongé les linéaires commerciaux du secteur**. Cet outil permet d'éviter la rupture des linéaires marchands, en interdisant en rez-de-chaussée les activités de logements, bureaux, stationnement au profit des activités de commerces et de services.

Cette action permet de favoriser le développement de la centralité de Toutes-Aides et de **conforter une polarité historique du quartier**.

Interlocuteur : Pôle Nantes Loire

Des animations ont lieu sur la place chaque année :

2018 :

- 08/09 - Soirée moules frites - Association des commerçants de Toutes Aides (ACTA)
- 22/06 - Scènes d'été - Association Toutes Aides Cultures
- 22/04 - Vide greniers Toutes Aides - Association des commerçants de Toutes Aides (ACTA)
- 24/12/2017 au 10/01/2018 - Animations de Noël Victor Basch - Industriel Forain C. LECLERC

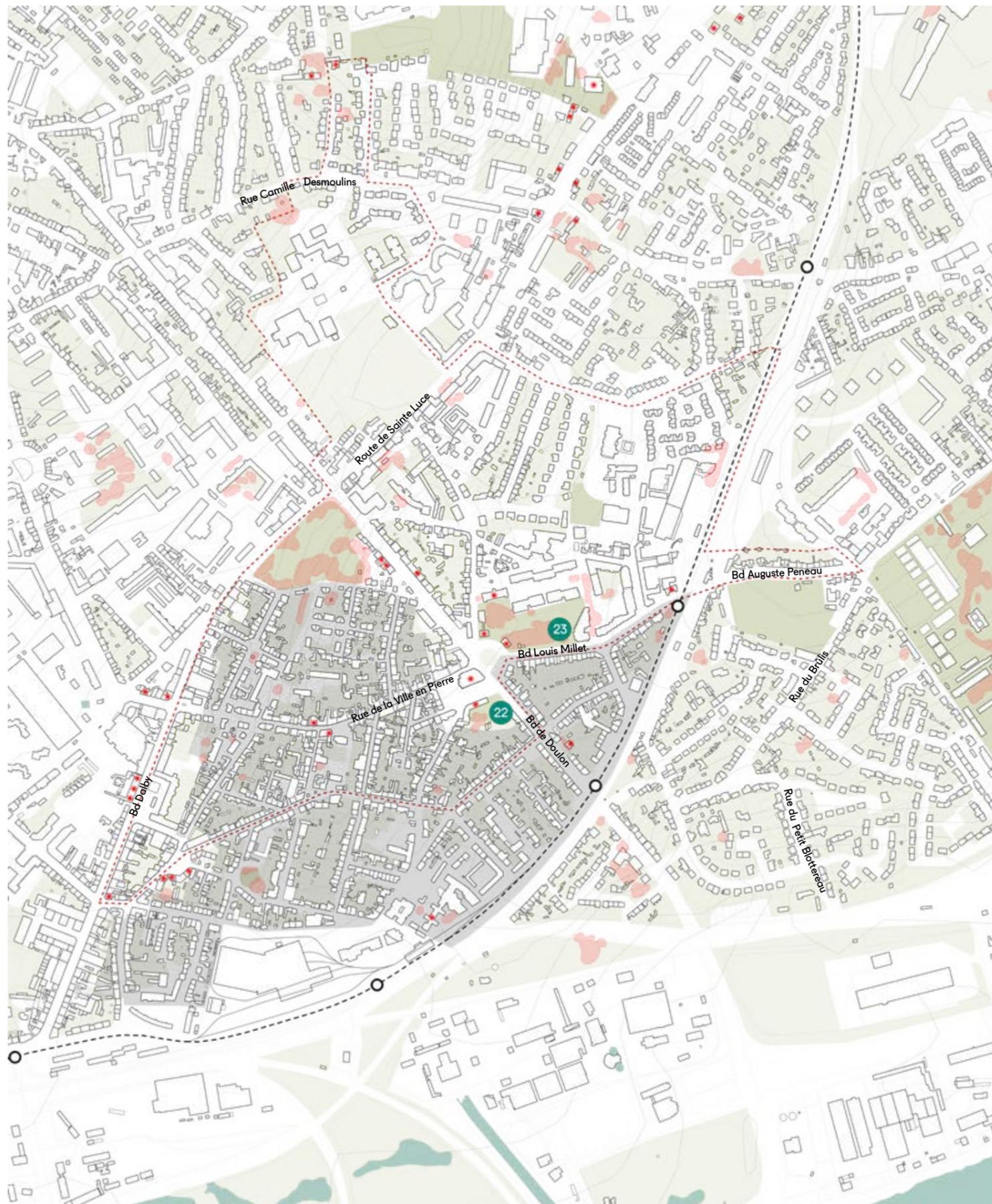
2017 :

- 18/12- Manège de Noël de Toutes Aides - Association des commerçants de Toutes Aides (ACTA)
- 09/09- Soirée musicale moules-frites - Association Comité d'Animations de Toutes Aides
- 23/06-24/06 - Scènes d'été : Comité d'Animation de Toutes Aides
- 01/04-02/04 - Vide greniers de Toutes Aides - Association des commerçants de Toutes Aides (ACTA)



Marché de la place Victor Basch

PROPOSITIONS MENÉES À COURT TERME (2019-2020)



PROPOSITIONS D'OBJECTIFS DE QUALITÉ :

Valoriser les entités paysagères

Plusieurs entités paysagères sont remarquables dans le quartier et les parcs sont nombreux. Il s'agit de travailler sur leur complémentarité (usages, aménagements...) pour que chacun d'eux soient valorisés.

- 22 Identifier les usages et aménagements à venir dans le square Jules Bréchoir. L'idée d'un square productif plaît beaucoup aux riverains et permet de développer une complémentarité avec les parcs existants dans le quartier. Structurer l'aménagement permettra d'identifier facilement les usages et facilitera l'appropriation.
- 23 Eclaircir le parc de Broussais : revoir la taille et l'élagage des arbres pour laisser entrer plus de lumière dans le parc.

- 1 à 6 valorisation du petit patrimoine
- 7 à 13 compléter un réseau de cheminements
- 14 à 18 conforter la cohabitation entre piétons, vélos et voitures
- 19 à 21 activer l'espace public
- 22 à 25 valoriser les entités paysagères

100M



CE QUE LA COLLECTIVITE A ENGAGE (ou ENGAGERA) ET QUI REpond AUX ENJEUX DU PPP :

Valoriser les entités paysagères

22

L'action proposée a été réalisée, la première phase du réaménagement a été livrée en 2018.

Une première phase a permis la plantation de carrés potagers à l'automne 2018.

Au cours de l'hiver 2018/2019, la seconde phase du projet a été lancée avec l'association «Carrée de Culture» qui a répondu à l'appel à manifestation d'intérêt «Ma rue est un jardin» encadré par les services techniques de la Ville. Cette seconde phase a permis la plantation d'arbres fruitiers et d'espaces engazonnés.

Pilote de cette action : SEVE

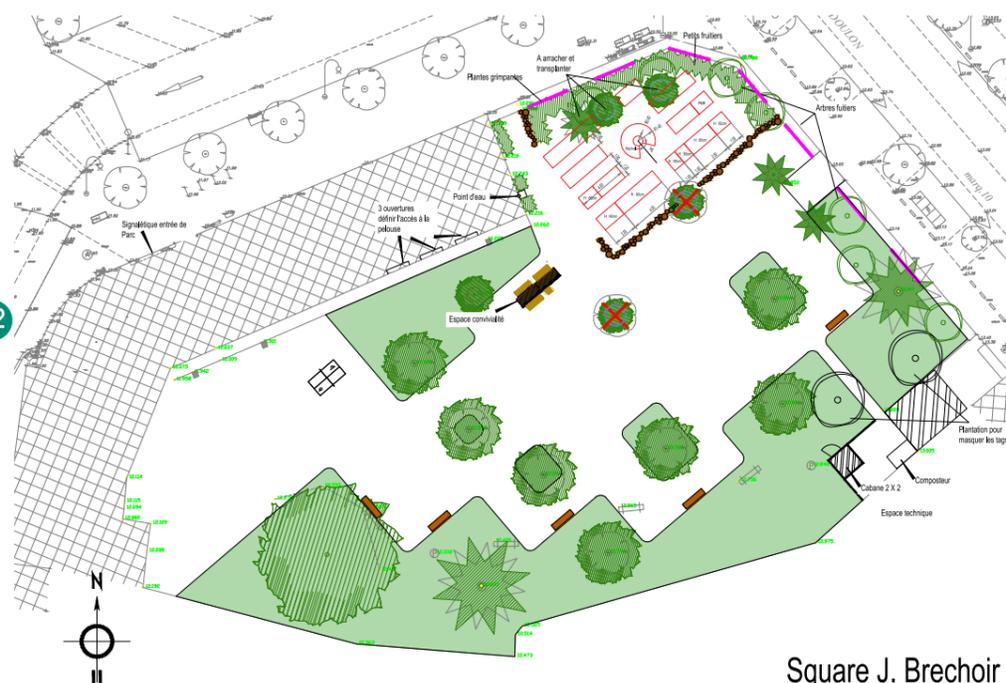
23

Dans un objectif de développement de la nature en ville et de maintien de corridors écologiques, les services de la ville ne souhaitent pas réaliser d'élagages importants sur le parc de Broussais.

Les arbres du parc jouent pleinement leur rôle de support pour la biodiversité. Leur importance pour la nature, le paysage du quartier et la valorisation des bâtiments de l'ancien hôpital de Broussais expliquent leur classement en EBC.

Quelques taillages ponctuels pourront cependant être réalisés en fonction des besoins identifiés par le SEVE.

Pilote de cette action : SEVE



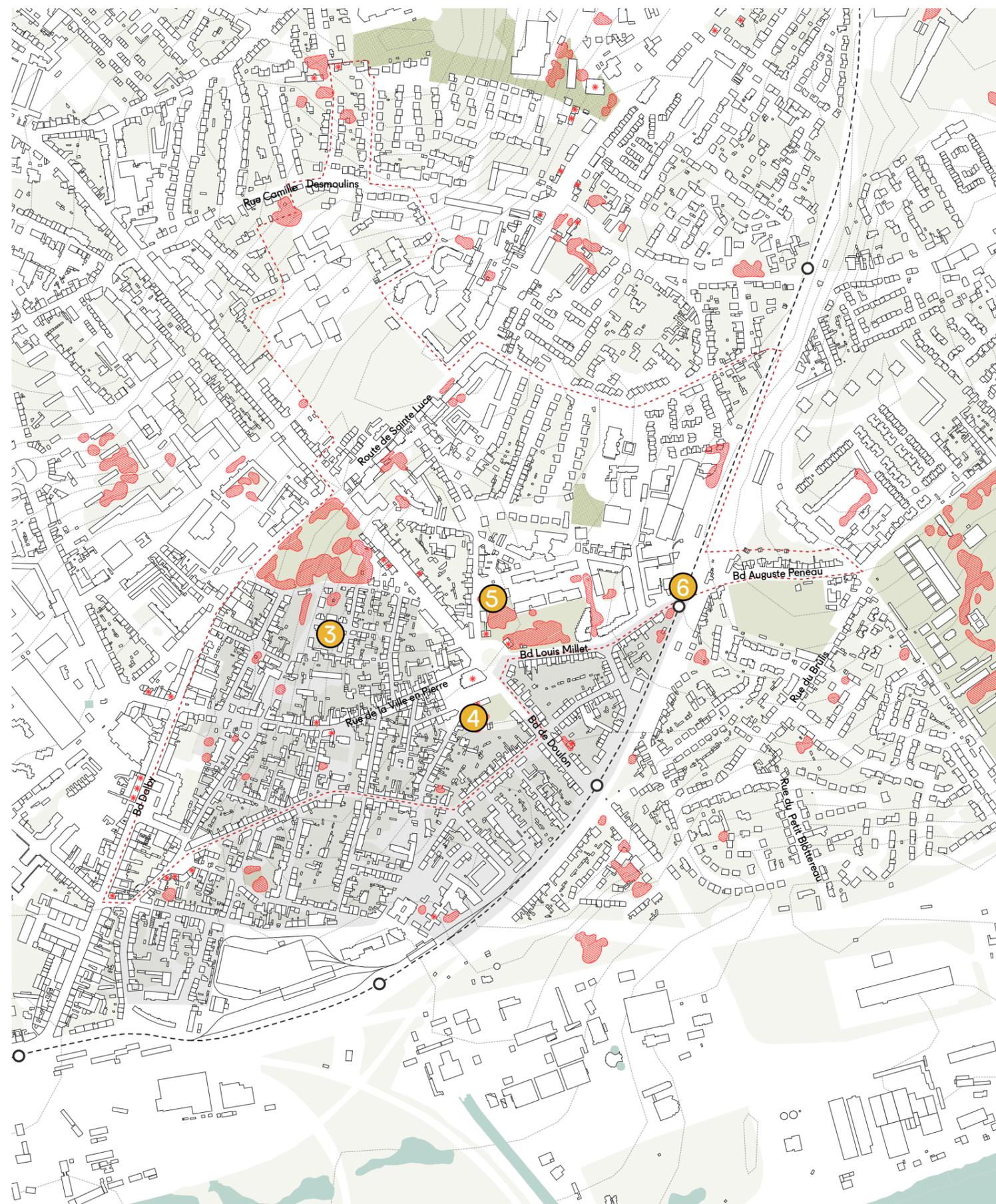
Plan du projet du square de Brechoir réalisé par le SEVE

Square J. Brechoir



Visuels du projet du square de Brechoir réalisés par le SEVE

PROPOSITIONS QUI PEUVENT ETRE MENEES A MOYEN / LONG TERME (A PARTIR DE 2021)



PROPOSITIONS D'OBJECTIFS DE QUALITÉ :

Valorisation du patrimoine bâti

Le quartier est caractérisé par un petit patrimoine important, disséminé dans tout le secteur. Cette situation est la fruit de la constitution progressive de Doulon Toutes-Aides au cours des époques.

- 3 Classer l'ensemble Nantes Métropole Habitat comme périmètre patrimonial permettrait de révéler l'ensemble et de mettre en avant ses qualités : sa composition urbaine, ses clôtures, son paysage...
- 4 Donner à voir les activités du bâtiment Jules Bréchoir. Les habitants du quartier connaissent mal les activités du centre culturel. Plusieurs leviers sont envisageables : revoir la signalétique sur la façade du bâtiment, organiser des journées portes ouvertes annuelles pour découvrir les activités qui s'y déroulent, ou retravailler sur l'entrée et les grilles pour donner une sensation d'ouverture.
- 5 Implanter un lieu de rencontre dans les bâtiments du CREPS. Dans la réflexion des futurs programmes des bâtiments, il serait intéressant d'avoir un lieu de rencontre ouvert sur le parc : un salon de thé ou un café qui sont des programmes qui manquent dans le quartier.
- 6 Rafraîchir la fresque de la mairie, en partenariat avec les groupes scolaires du quartier.

- 1 à 6 valorisation du petit patrimoine
- 7 à 13 compléter un réseau de cheminements
- 14 à 18 conforter la cohabitation entre piétons, vélos et voitures
- 19 à 21 activer l'espace public
- 22 à 25 valoriser les entités paysagères

100M

- 3 Ce secteur a d'ores et déjà été classé en secteur Umap : sous-secteur patrimonial : **les déclarations de travaux dans ces secteurs doivent faire l'objet d'un avis de la Direction du Patrimoine (DPARC).**

La DPARC souhaite classer cet ensemble comme «périmètre patrimonial» lors de la prochaine modification du PLUm.

Pilote de cette action : DDU / Direction du patrimoine et de l'architecture (DPARC)

- 4 Cette réflexion sera intégrée dans l'étude sur les capacités de reconversion des sites de Bréchoir et Broussais : étude lancée en avril 2019 par la fabrique urbaine.

Pilote de cette action : Direction du développement culturel / Direction territoriale d'aménagement de Nantes Est

- 5 Les éléments identifiés sur le parc de Broussais et le square Jules Bréchoir ont permis à la collectivité de **construire le cahier des charges d'une étude sur les capacités de reconversion des sites Broussais et Bréchoir** transmis au cabinet d'étude «La Fabrique Urbaine». Le cabinet vient de démarrer son travail sur les bâtiments existants et leurs abords immédiats. Cette étude prend en compte également les conditions de traversée de la place Gabriel Trarieux, relevées comme difficiles par les participants du PPP.

Une fois les premiers éléments de l'étude connus, **un temps de concertation sera mis en place avec les riverains.** Les modalités de cette concertation restent à définir.

Pilote de cette action : DTA Nantes Est

- 6 **Le devenir de la fresque n'est pas défini pour le moment** et se fera au regard du projet d'ensemble choisi par la Collectivité dans le cadre de l'étude de mise en accessibilité de la mairie.

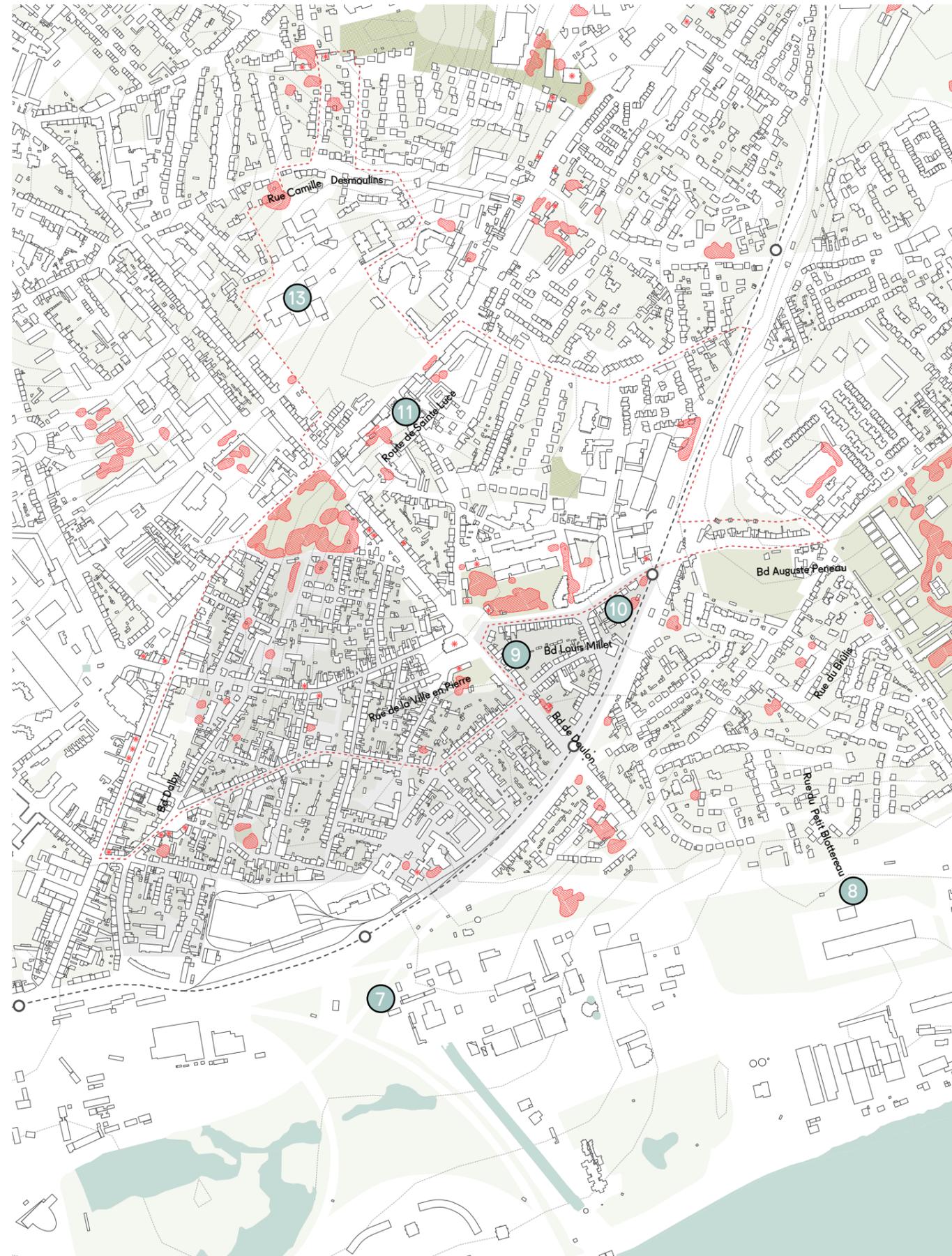
Pilote de cette action : Direction territoriale d'aménagement(DTA) Nantes Est / Pôle Erdre et Loire

Café l'Orangerie au jardin des Plantes - Nantes (44)



Café Manoir de Procé - Nantes (44)

PROPOSITIONS QUI PEUVENT ETRE MENEES A MOYEN / LONG TERME (A PARTIR DE 2021)



PROPOSITIONS D'OBJECTIFS DE QUALITÉ :

Compléter un réseau de chemins

Le quartier est traversé par de nombreux itinéraires piétons et cyclistes mais certaines continuités manquent pour composer un réseau continu qui relie les différents points d'intérêt du quartier.

- 7 Signaler le cheminement de l'hôpital à la Loire. Celui-ci passe au-dessus des rails de tramway par une passerelle qui rejoint le fleuve.
- 8 Signaler le cheminement du tissu pavillonnaire à la Loire. Celui-ci passe par un passage difficilement identifiable sous les rails de train et pourrait être plus qualitatif.
- 9 Mettre en oeuvre une continuité entre la place Victor Basch et le parc de Broussais par un aménagement qui permette une traversée agréable de l'un vers l'autre, notamment au droit du rond point / place Gabriel Trarieux.
- 10 Renforcer la signalétique à la sortie du parc de Broussais. Les directions pourraient être indiquées : vers la mairie, vers le tramway, vers le jardin des Epinettes, vers le complexe sportif...
- * Mettre en place une signalétique d'orientation uniforme dans le quartier pour orienter vers les lieux repères et créer un parcours à travers le quartier.
- 11 Ouvrir le cheminement existant pour permettre la traversée du complexe sportif et faciliter les flux des scolaires du collège vers le centre du quartier en pacifiant la traversée de la voie.
- 13 Rendre plus qualitatif le cheminement du collège de la Noé Lambert à la rue Camille Desmoulins par un meilleur entretien et un travail sur l'éclairage.

- 1 à 6 valorisation du petit patrimoine
- 7 à 13 compléter un réseau de cheminements
- 14 à 18 conforter la cohabitation entre piétons, vélos et voitures
- 19 à 21 activer l'espace public
- 22 à 25 valoriser les entités paysagères

100M

LA COLLECTIVITÉ PEUT ENGAGER A MOYEN / LONG TERME

Compléter un réseau de chemins

- 7 Il sera possible de se rapprocher des actions préconisées à travers le schéma directeur «Loire à pied» afin de valoriser des cheminements vers la Loire.
- 8

Les cheminement identifiés s'intégreront au plan de balisage des bords de Loire qui sera mis en place dans le cadre du schéma directeur «Loire à pied».

Pilote de cette action : Direction Energies Environnement Risques (DEER) de Nantes Métropole

- 9 La sécurisation et la simplification de la traversée entre la place Victor Basch et le site de Broussais et de Bréchoir lancée en avril 2019 et confiée à l'agence «La Fabrique Urbaine».

Les questions de la sécurisation et de la simplification des aménagement constituent des points spécifiques de l'étude. Des scénarios pour améliorer la traversée de la place Gabriel Trarieux seront développés dans l'étude.

Pilote de cette action : Direction territoriale d'aménagement (DTA) Nantes Est

- 10 La politique de la collectivité est d'éviter une multiplication des jalonnements.
- * Toutefois, le pôle Erdre et Loire est prêt à engager un travail à moyen terme pour identifier les manques et inventorier ce qu'il est nécessaire de signaler. Un temps de validation sera nécessaire auprès de la direction des espaces publics.

Pilote de cette action : Pôles Nantes Loire et Erdre Loire

- 11 La question de l'aménagement et de l'ouverture des cheminements donnant accès au collège Noë Lambert a fait l'objet d'une réunion avec le collège, le SEVE, le Pôle Erdre et Loire et la Direction des sports.
- 13

Ces aménagements ne pourront être réalisés que lorsque la question de la maîtrise du foncier aura été réglée. Cela nécessite au préalable de consolider le projet d'aménagement. Pour ce faire, une autre réunion sera organisée afin de préciser les usages actuels de ces cheminements et de définir leurs futurs usages.

Pilote de cette action : Equipe de quartier Doulon-Bottière



Les cheminements doux vers la Loire du quartier Doulon - Bottière



Les cheminements dans le secteur Noë Lambert

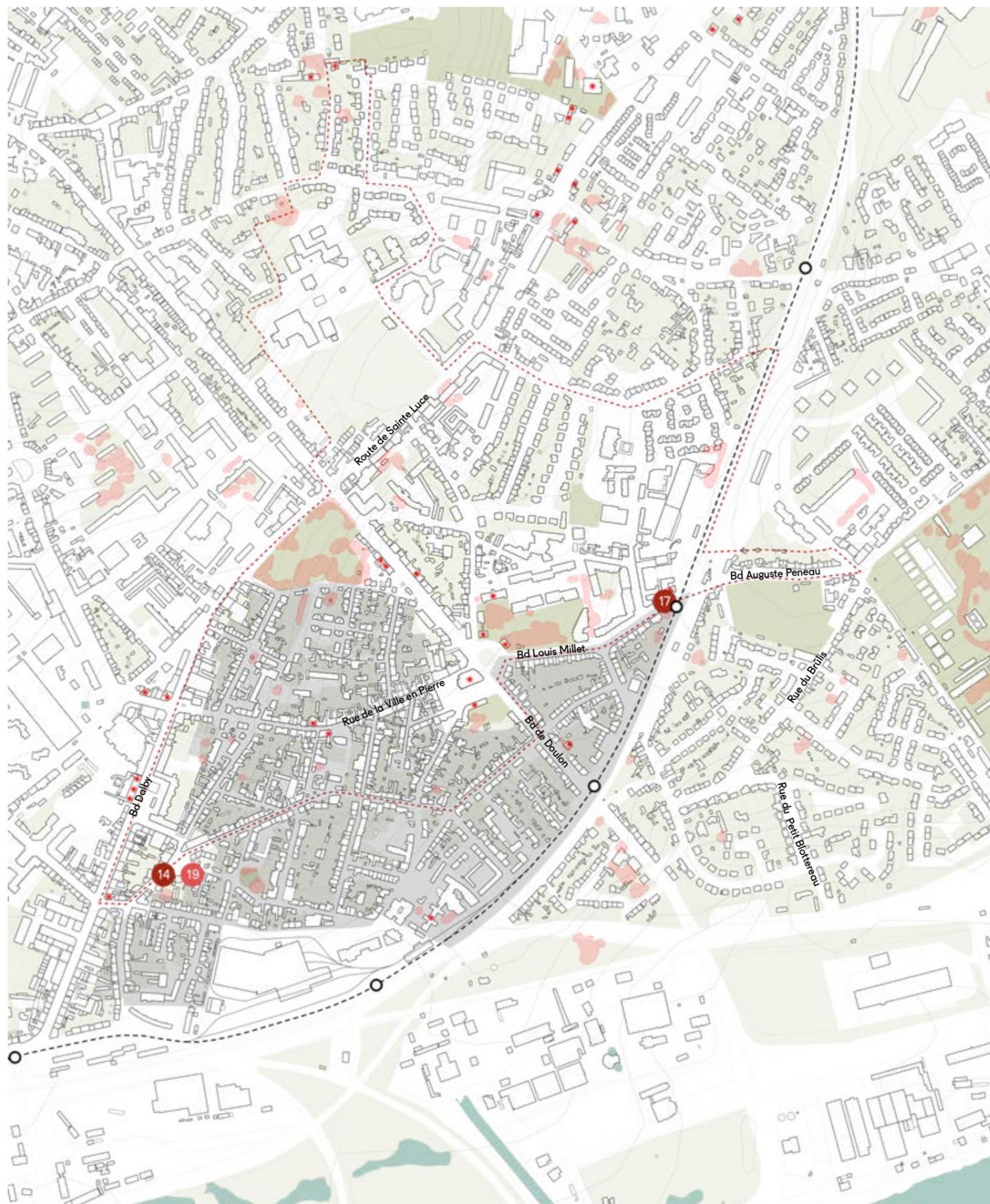


Les cheminements vers la Loire depuis la rue de la ville en pierre



Les cheminements dans le secteur Noë Lambert

PROPOSITIONS QUI PEUVENT ETRE MENEES A MOYEN / LONG TERME (A PARTIR DE 2021)



PROPOSITIONS D'OBJECTIFS DE QUALITÉ :

Permettre la cohabitation piétons, vélos voitures

La place de la voiture et des stationnements est importante dans le quartier. Les propositions suivantes permettent de réduire les zones de conflits entre mobilité douce et flux routiers.

- 14 Revoir l'aménagement de circulation sur la place du Ralliement. Le rond point ne fonctionne pas et n'est pas respecté. La configuration en patte d'oie est dangereuse pour les cyclistes.
- 17 Aménager le parvis de la mairie pour faciliter le fonctionnement aux heures de pointe. La sortie de la mairie est compliquée avec les différents flux et on observe une grosse fréquentation à l'heure de la sortie des classes. On pourrait reculer l'emplacement du feu rouge pour agrandir la zone de traversée.

Activer l'espace public

Le quartier est composé de petits espaces publics capables d'accueillir des aménagements : lieu de rencontre, de repos, de jeux...

- 19 Investir la place du Ralliement, l'ancienne place du marché, qui est devenu un parking et installer du mobilier ou un composteur permettrait de créer plus d'usages.

- 1 à 6 valorisation du petit patrimoine
- 7 à 13 compléter un réseau de cheminements
- 14 à 18 conforter la cohabitation entre piétons, vélos et voitures
- 19 à 21 activer l'espace public
- 22 à 25 valoriser les entités paysagères

— 100M

Permettre la cohabitation piétons, vélos voitures

- ✓ 14 Des aménagements ont déjà été réalisés sur la place du ralliement. **L'espace n'est pas suffisant pour proposer un rond point plus conséquent.**
Pour compléter ces aménagements une inscription de ce sujet à la PPI du prochain mandat est envisageable (2020 - 2026). Des ateliers participatifs seront alors prévus.

Décision : Pôle Nantes Loire

- ✓ 17 En réponse aux besoins de rénovation de la mairie annexe de Doulon, **la collectivité a lancé des études pour la mise aux normes et l'accessibilité PMR de la mairie** qui ont données lieu à une OAP développée sur les abords de la mairie dans le cadre du PLUm.

Une extension est également envisagée afin de répondre aux différents besoins liés à ses activités et pour assurer l'accueil des habitants dans de bonnes conditions.

- A la suite du projet de rénovation de la mairie annexe de Doulon, et du déménagement de l'école primaire Toutes-Aides à la rentrée 2019 rue Jean Julien Lemordant, **une étude sur le parvis de la mairie sera lancée.** Cette étude intégrera une réflexion sur les besoins exprimés dans le cadre du PPP et notamment sur la sécurisation des traversées, la mise en valeur de la façade de la mairie et la confortation des usages sur l'espace public.

- Travail sur les espaces publics : de 2021 – 2026

- L'Orientation d'Aménagement et de Programmation développée sur les abords de la mairie, dans le cadre du futur PLUm, traduit **la volonté de la collectivité d'élargir le trottoir sur la rue des Epinettes**, afin de faciliter les déambulations piétonnes entre les établissements scolaires de Toutes Aides et le parvis

Pilote de cette action : Pôle Erdre et Loire

Activer l'espace public

- ✓ 19 Des aménagements ont déjà été réalisés sur la place du Ralliement.

La Collectivité est déjà intervenue sur ce mandat avec un budget de proximité et a mis en place un mini-giratoire et des aménagements de l'espace sur le pignon d'une maison. La Collectivité souhaite se donner le temps pour développer un projet plus pérenne qui sera proposé à la prochaine programmation d'investissement.

Pour ce qui est de l'installation d'un composteur, **la Collectivité soutiendra les associations ou les habitants** (dans le cadre du Bureau des Projets) voulant s'investir dans ce projet.

Pilote de cette action : Equipe de quartier Malakoff Saint Donatien

Le bureau des projets:

Créés en mars 2016 dans le cadre du nouveau dialogue citoyen de quartier de la Ville de Nantes, **les Bureaux des projets ont pour objectifs de soutenir et accompagner des initiatives citoyennes qui animent l'espace public, contribuent à la transition écologique, et développent les solidarités entre habitants.**

Au sein de chaque quartier nantais, le Bureau des projets est animé par un comité formé de citoyens volontaires et d'un élu de quartier. Ce Comité d'animation reçoit les porteurs de projet, les accompagne et décide par consensus du soutien de la Ville de Nantes aux projets, et de la nature de ce soutien (financier, technique, logistique). Les projets soutenus doivent être le fruit d'une démarche collective menée par et pour les habitants.

Contact : équipe de quartier de Malakoff/St Donatien - 02.40.41.61.10

✓ **Q** Au niveau du quartier, la collectivité a répondu favorablement aux enjeux ci-dessous à travers l'adoption de plusieurs objectifs de qualité à court terme

- 10 - Aménagements accessibles de l'espace public
- 16 - Trottoirs en bon état, libres de tout obstacle et propres
- * - Arrêts de bus situés à proximité des commerces pour faciliter le retour à domicile (près de la moyenne surface Dalby)
- 20 - Présence de bancs pour faciliter certains trajets
- 23 - Maintien et développement des espaces verts
- 17 - Accessibilité de la Mairie

✓ **M** Sur le sujet mobilité, la collectivité va donner suite à de nombreuses propositions identifiées dans le thème «compléter une réseau de cheminements» :

- Proximité des transports, en particulier du tramway qui est l'atout majeur du quartier
- 9 - Deux points sont à améliorer pour faciliter les déplacements à pied : la rue de la Ville en Pierre et le rond point de Broussais

✓ **V** Au niveau de la vie sociale dans le quartier, la collectivité s'engage à moyen / long terme :

- 5 - Maintien du quartier intergénérationnel
- 5 - Facilité de rentrer en relation avec les autres habitants du quartier
- 19 - Présence d'espaces de vie sociale et de proximité sur le quartier

✓ **L** Le Plan Patrimoine Paysage consiste à engager un travail au niveau des espaces publics du quartier et ne représente pas un moyen d'action sur le logement individuel mais certaines propositions sont envisageable à moyen / long terme :

- Logements accessibles et adaptés (aménagements surtout au niveau de la salle d'eau)
- Offre de T2 ou T3 pour pouvoir recevoir
- 23 - Logements avec vue sur la nature
- 5 - Proche des commerces et des services
- Proximité des transports en commun
- Présence de services à domicile

M l'aménagement de la rue de la Ville en Pierre apaisera les circulations et facilitera son usage par les habitants (trottoir large pour les piétons avec un stationnement unilatéral)



Aménagement de la Rue de la Ville en Pierre (livraison automne 2019)

la Gazette de la Noé

Pas de quartier pour le quartier !

numéro
★
spécial

Un lundi, à 8 heures, le soleil à peine levé, tous fatigués, nous avons, nous la 6^{ème} F du collège la Noé Lambert, la classe la plus déprimante qu'il puisse exister, dû partir faire une sortie.

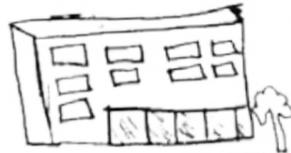
A 8 heures du matin !

Mais je blague ! Car oui, bon, je l'accorde, on a du y être à 8 heures, mais on rentrait de vacances et on explosait de force pour la sortie !

sortie de terrain

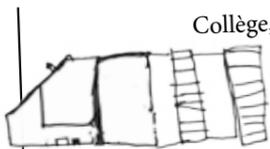
Observations
& impressions

- les paysages
- la nature
- les bâtiments
- les habitants, les passants
- les déplacements
- les espaces de rencontre



Premier arrêt :

petit chemin du collège vers rue Camille Desmoulins

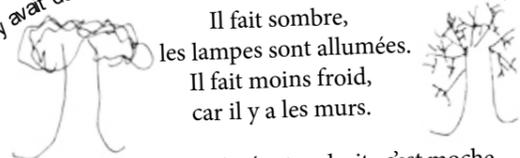


Collège, mur en pierre et en béton.
Mur de béton tagué,
mur en pierre avec lierre,
puis mur de béton.

Nous avons croisé du mobilier urbain et des lampadaires dans la ruelle, une personne est passée à vélo avec un enfant en gilet jaune et des arbres. Le chemin ne donne pas envie, il est mal entretenu.

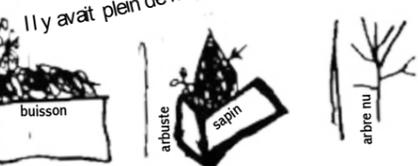
Nous sommes passés devant le collège à 8h35 nous avons aperçu une mare, un portail, de l'herbe, un préau, des vélos, des trottinettes, un hangar à vélo, un portillon, une boîte aux lettres dans une porte, des fenêtres, des grillages, trois bâtiments, un toit, des arbres, et une horloge solaire. Voilà tout ce que nous avons aperçu au premier arrêt.

Il y avait du bambou, un buisson, un arbuste, un sapin et un arbre nu.



Il fait sombre,
les lampes sont allumées.
Il fait moins froid,
car il y a les murs.

Je n'ai pas trop aimé cet endroit : c'est moche, il y a trop de tags, on voyait les arbres du collège, du gravier, peu d'espaces verts : on était dans le chemin. Ça sent mauvais : moteur, il y a des voitures, on voit le collège.



Il y avait plein de mousse, de plantes vertes et de rosiers.

Un passant, un élève avec son cartable, il a environ 13 ans. Un autre monsieur avec son chien. J'ai vu une personne avec un pantalon bleu, une capuche grise, des chaussures rouge et un manteau noir et un sac à dos de couleur bleu et rose.

Il y a une grue au loin.
Très bel endroit, mais sombre.



Je n'ai pas envie d'y retourner, c'est gris : du béton, des murs, quelques maisons.

Je n'ai pas très envie de passer dans ce chemin parce que c'est trop serré.

PROPOSITIONS D'OBJECTIFS DE QUALITÉ :

Préconisations pour un quartier vu par les collégiens

- P** Les élèves du collège de la Noé Lambert ont relevé les parcours qu'ils empruntent régulièrement pour se rendre à l'établissement depuis leurs domiciles respectifs. Ces trajets se font principalement via les axes majeurs du quartier : le boulevard de Doulon, le boulevard des Poilus, la route de Saint Luce, la rue de la Marrière... Les parcours qui ne s'inscrivent pas dans ces axes se concentrent autour du collège et du complexe sportif.
- M** Les parcs, comme le parc de la Mitrie ou le parc de Broussais, semblent être peu empruntés pour ces trajets quotidiens bien qu'ils pourraient être supports de mobilités douces.
- P** Nombreux sont ceux qui relèvent :
- E**
 - le manque d'espaces pour les piétons ou cyclistes.
 - les trottoirs sont décrits comme encombrés ou détériorés.
 - les points positifs sont les petites centralités rencontrées sur le chemin et qui sont le théâtre d'interactions entre les riverains, à l'image des boulangeries ou commerces du quartier.

✓ **P** Au niveau des parcours, la collectivité engage un vrai travail à court terme au niveau :

13 - des parcours qu'ils empruntent régulièrement **pour se rendre à l'établissement depuis leurs domiciles respectifs**

* - des **trajets via les axes majeurs** du quartier : le boulevard de Doulon, le boulevard des Poilus, la route de Saint Luce, la rue de la Marrière...

8 - **des parcours qui ne s'inscrivent pas dans ces axes** se concentrent autour du collège et du complexe sportif

✓ **M** Sur le sujet des mobilités dans les parcs, la collectivité s'engage à moyen / long terme à :

10 - revoir l'aménagement du parc de Broussais pour qu'il soit support de mobilités douces pour les trajets quotidiens

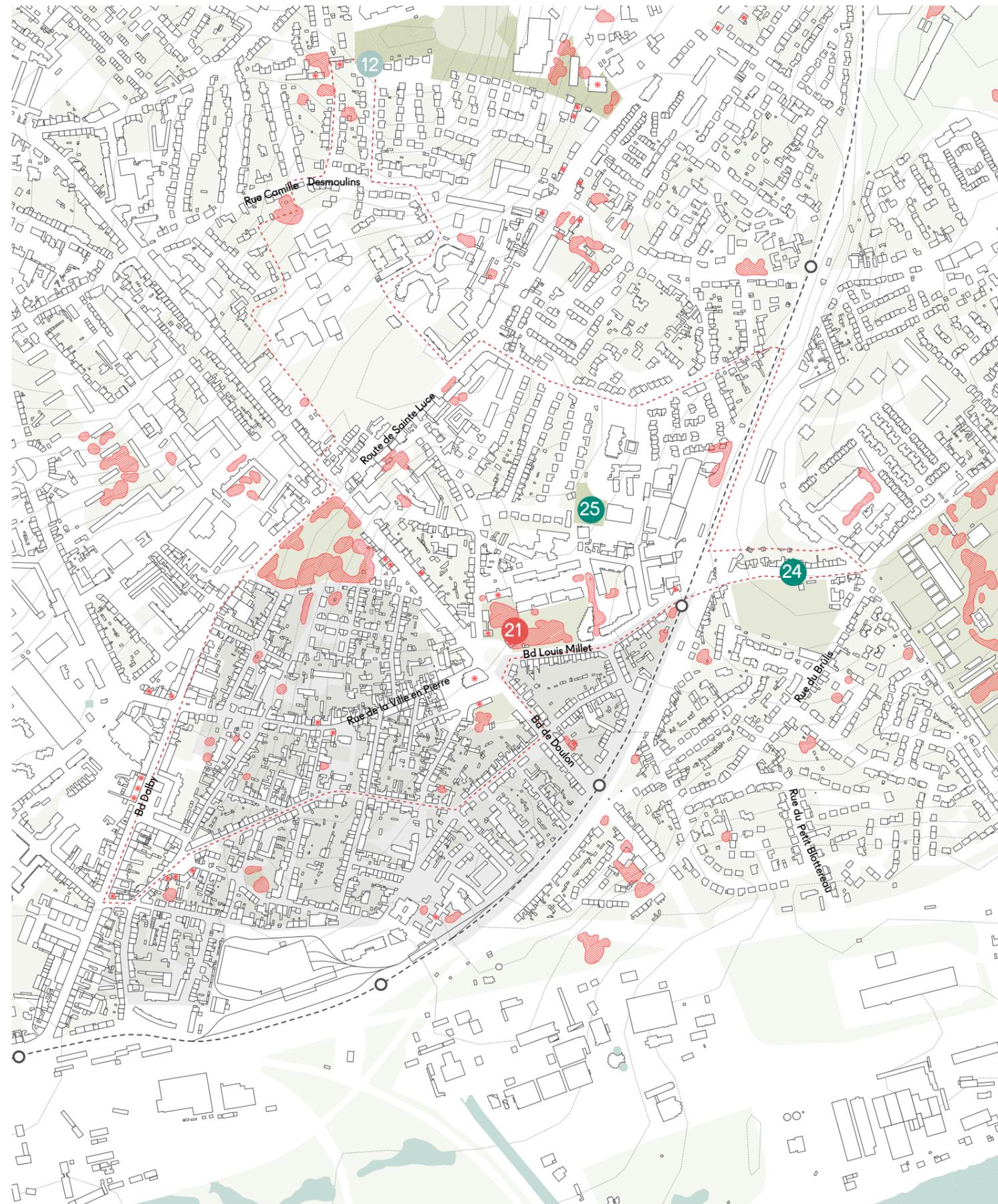
E Et de manière générale sur les espaces publics du quartier, la collectivité s'engage à un travail sur :

18 - le manque d'espaces pour les piétons ou cyclistes.

21 - les trottoirs, décrits comme encombrés ou détériorés

17 - les petites centralités rencontrées sur le chemin et qui sont le théâtre d'interactions entre les riverains.

PROPOSITIONS NON RÉALISABLES EN L'ÉTAT



- 1 à 6 valorisation du petit patrimoine
- 7 à 13 compléter un réseau de cheminements
- 14 à 18 conforter la cohabitation entre piétons, vélos et voitures
- 19 à 21 activer l'espace public
- 22 à 25 valoriser les entités paysagères

100M

PROPOSITIONS D'OBJECTIFS DE QUALITÉ :

Compléter un réseau de chemins

Le quartier est traversé par de nombreux itinéraires piétons et cyclistes mais certaines continuités manquent pour composer un réseau continu qui relie les différents points d'intérêt du quartier.

- 12 Ouvrir l'accès au parc du Croissant vers le Sud, pour permettre une liaison avec le quartier, et créer un cheminement lisible entre le parc de la Noë Mitrie, le complexe sportif et le parc du Croissant.

Valoriser les entités paysagères

Plusieurs entités paysagères sont remarquables dans le quartier et les parcs sont nombreux. Il s'agit de travailler sur leur complémentarité (usages, aménagements...) pour que chacun d'eux soit valorisés.

- 24 Prolonger l'ambiance végétale du parc du Grand Blottereau sur le boulevard Auguste Peneau, pour annoncer le parc. Sa présence n'est pas lisible depuis l'arrêt de tram.
- 25 Faire connaître et rendre lisible l'accès aux jardins familiaux des Epinettes, que beaucoup de participants ne connaissaient pas.

Activer l'espace public

Le quartier est composé de petits espaces publics où l'espace est capable d'accueillir des aménagements : lieu de rencontre, de repos, de jeux...

- 21 Installer davantage de mobilier dans le parc de Broussais, pour permettre de s'arrêter, de se reposer, de se rencontrer.



LA COLLECTIVITÉ NE PEUT S'ENGAGER ET DÉFINIT CES PROPOSITIONS NON RÉALISABLE EN L'ÉTAT

Compléter un réseau de chemins

- ✘ 12 Le Plan Local d'Urbanisme Métropolitain a intégré un **principe de liaison pour modes actifs entre la rue Camille Desmoulins et le parc du Croissant**. Cette orientation permet de garantir l'ouverture du parc du croissant sur ses façades sud et est à long terme.

Du point de vue opérationnel, cette action, n'est pas encore envisagée par le collectivité. Les voies entre le parc et la rue Camille Desmoulins n'appartenant pas à la collectivité, **cette mise en œuvre demande des préalables fonciers mais aussi organisationnels** pour pouvoir programmer cette action.

Décision : Pôle Erdre et Loire

Activer l'espace public

- ✘ 21 A court terme, **une boîte à livre sera installée dans le parc**. L'équipe de quartier travaille actuellement avec l'ACCOORD qui pourrait accompagner le projet. Si les retours ne sont pas concluants, la collectivité envisagera la mise en place d'un bureau des projets sur ce sujet. L'installation est prévue courant 2019.

La Collectivité ne souhaite pas installer davantage de mobilier dans le parc de Broussais. Par le passé, cette action avait été réalisée, le long de l'allée du parc de Broussais, et des riverains avaient alors manifesté leur mécontentement en raison de nuisances sonores.

Décision : SEVE

Valoriser les entités paysagères

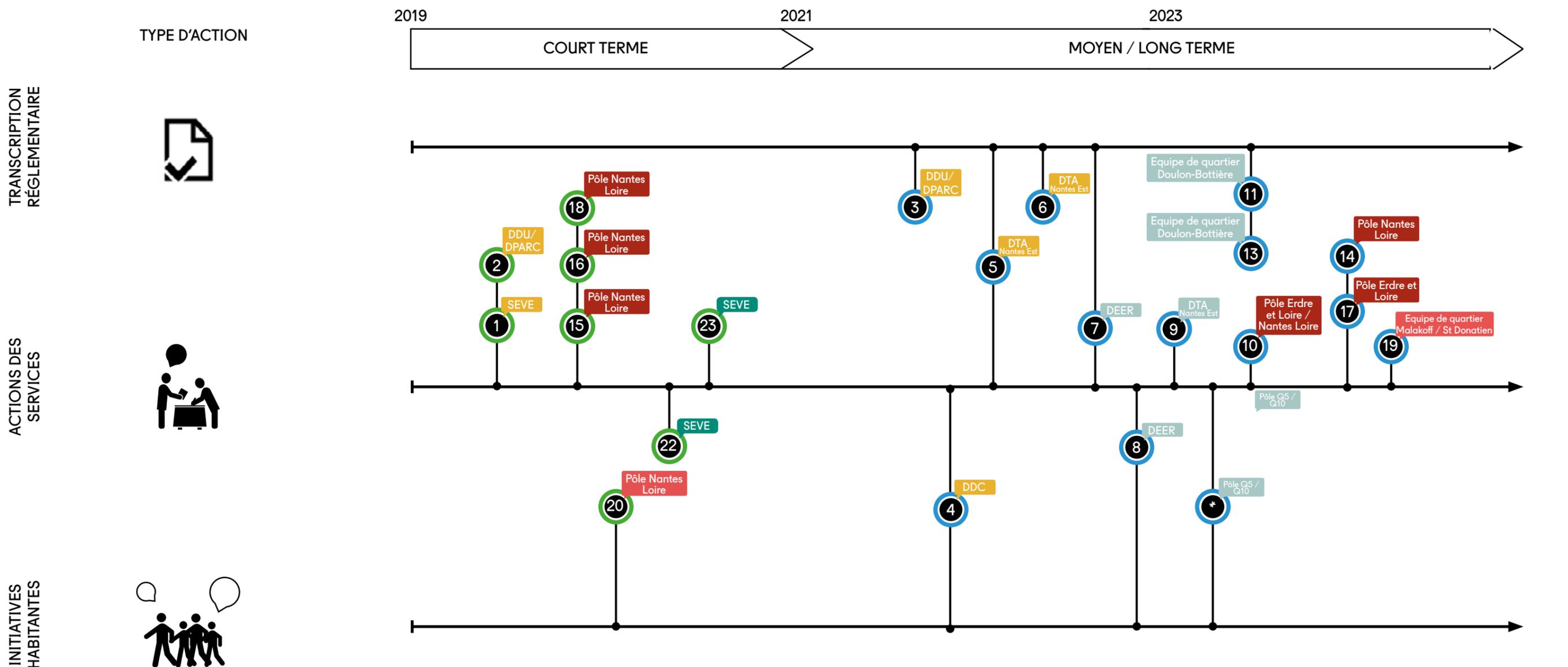
- ✘ 24 La proposition est non réalisable en l'état mais une réflexion est engagée sur la valorisation à long terme de la façade du parc du grand Blottereau en ouvrant cet espace sur le parc.

L'étude sur la mise en accessibilité de la Mairie de Doulon et à terme l'aménagement de ses espaces publics devra intégrer cette réflexion (visibilité du parc depuis la station de Tramway).

- ✘ 25 La **conception même de ces jardins familiaux ne permet pas d'accueillir les visiteurs** dans de bonnes conditions. De ce fait le jardin est réservé à la production des jardiniers.

Décision : SEVE

SYNTHÈSE DES ACTIONS QUI PEUVENT ÊTRE MENÉES À COURT ET MOYEN / LONG TERME

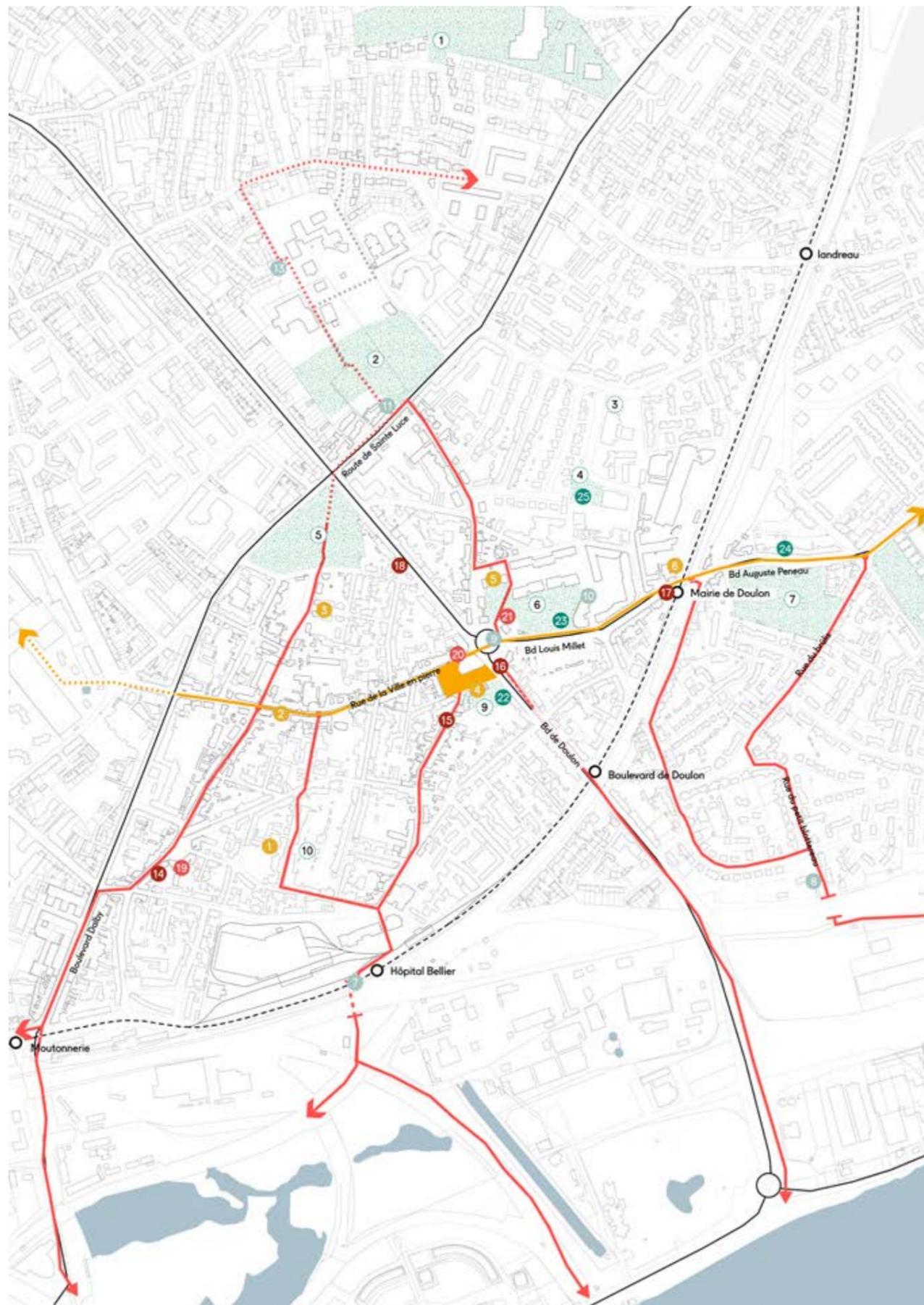


- ✔ Propositions d'objectifs de qualité menées à court terme (2019 - 2021)
- ✔ Propositions d'objectifs de qualité menées à moyen / long terme

DPARC : Direction du Patrimoine et de l'Architecture
 DDU : Direction du Développement Urbain
 DTA : Direction Territoriale d'Aménagement
 DDC : Direction du Développement Culturel
 DEER : Direction Energies Environnement et Risques

- Valorisation du petit patrimoine
- Compléter un réseau de cheminements
- Conforter la cohabitation entre piétons, vélos et voitures
- Activer l'espace public
- Valoriser les entités paysagères

CARTE DE SYNTHÈSE DES ACTIONS QUI PEUVENT ÊTRE MENÉES À COURT ET MOYEN / LONG TERME



Les cinq objectifs de qualité paysagère :

- 1 Valoriser le patrimoine bâti
- 2 Valoriser et compléter les cheminements piétons
- 3 Développer la cohabitation piétons, vélos et voitures
- 4 Valoriser les entités paysagères
- 5 Activer l'espace public

Les 25 actions dont la collectivité a donné une réponse favorable

- 1 Restaurer la fontaine du square Jean-Baptiste Barre
- 2 Valoriser les façades commerçantes de la rue de la Ville en Pierre
- 3 Classer l'ensemble Nantes Métropole Habitat
- 4 Donner à voir les activités du bâtiment Jules Brechoir.
- 5 Implanter un lieu de rencontre dans les bâtiments du CREPS
- 6 Rafraîchir la fresque de la mairie.
- 7 Signaler le cheminement de l'hôpital à la Loire
- 8 Signaler le cheminement du tissu pavillonnaire à la Loire
- 9 Mettre en oeuvre une continuité entre la place Victor Basch et le parc de Broussais
- 10 Renforcer la signalétique à la sortie du parc de Broussais.
- 11 Ouvrir le cheminement existant pour permettre la traversée du complexe sportif
- 13 Rendre plus qualitatif le cheminement du collège
- 14 Revoir l'aménagement de circulation sur la place du Ralllement.
- 15 Aménager la rue Pierre et Marie Curie
- 16 Permettre une traversée sécurisée du boulevard de Doulon
- 17 Aménager le parvis de la mairie pour faciliter le fonctionnement aux heures de pointe
- 18 Donner plus de place aux cycles sur le boulevard de Doulon.
- 19 Investir la place du Ralllement.
- 20 Occuper davantage la place Victor Basch
- 21 Installer davantage de mobilier
- 22 Identifier les usages et aménagements à venir dans le square Jules Brechoir
- 23 Eclaircir le parc de Broussais.
- 24 Prolonger l'ambiance végétale du parc du Grand Blottereau
- 25 Faire connaître et rendre lisible l'accès aux jardins familiaux des Epinette

Les espaces verts

- 1 parc potager du Croissant
- 2 complexe sportif Noël Lambert
- 3 place rue Jean Julien Lemordant
- 4 jardin des Epinettes
- 5 parc de la Noël Mitrie
- 6 parc de Broussais
- 7 cimetière Toutes Aïdes
- 8 parc du Grand Blottereau
- 9 square Jules Brechoir
- 10 square J.B Barre

- Lieu
- Les espaces verts
- - - Tramway
- Arrêt de tramway
- Cheminements vers la Loire

ANNEXE 1



Annexe 1 - Amélioration dans les process de qualité et d'information des projets immobiliers

A l'échelle de la Ville :

1. Expliquer lisiblement sur le site internet Ville les attentes qualitatives de la ville (particuliers et professionnels) dans la préparation des demandes d'autorisation.
2. Acter les pratiques de dialogue amont sur les projets de la collectivité et des organismes rattachés ainsi que sur les projets accompagnés par la Collectivité.
3. Exprimer aux équipes de conception des attentes en matière d'insertion et de qualité paysagères et le cas échéant d'insertion patrimoniale.
4. Renforcer la dimension paysagère lors de l'instruction.

Pour les 4 quartiers avec PPP : expérimenter grandeur nature des nouvelles pratiques fondées une plus grande intelligence collective.

lors de l'instruction des avants projets des projets immobiliers :

5. Transmettre les objectifs de qualité paysagère (1^o partie du vol 2 de l'atlas paysager sensible).
6. Demander à chaque opérateur de qualifier en terme de plus-value urbaine et paysagère son opération.
7. Inviter chaque promoteur à qualifier le mode d'information envisagée des riverains en amont du dépôt du permis de construire. A titre d'exemple et sans systématisme, information individualisée, réunions à son initiative de présentation aux riverains, rencontre avec les associations, autres ...
8. Check-lister la qualité paysagère (et/ou patrimoniale) en phase PC.
9. Expérimenter sur Nantes&co Onglet - Plan Paysage et Patrimoine une revue des principaux projets autorisés (3 ou 4) mise à jour par trimestre, mettant en perspective et en valeur la plus-value recherchée de chaque projet.
10. Une fois par an précédé d'une exposition itinérante du bus citoyen – un temps d'échange type forum sur les évolutions urbaines.

A l'aune du nouveau PLUM qui développe l'urbanisme de projet où la règle n'est plus seulement un ensemble de dispositions garde fou mais aussi des dispositions qui orientent la qualité des projets c'est un enjeu d'expérimenter des améliorations possibles des modalités de mise au point et d'information des projets notamment sur l'insertion paysagère.

A l'issu d'une durée d'un an, une première évaluation permettra d'ajuster ces modalités.

ANNEXE 2

PROPOSITION D'OBJECTIF DE QUALITÉ AJOUTÉE LORS DE L'ATELIER N°6

26 Préservation de la faune présente dans le secteur Doulon-Toutes Aides

Proposition d'action à court terme. Un atlas de la biodiversité existante est en cours de réalisation à l'échelle de la métropole (finalisation en 2020 et ensuite mise à jour permanente).

Cet atlas sera intégré à l'outil Cartoquartier. Le secteur Doulon - Toutes-Aides en fera bien sûr partie. Le site Carto-quartier est accessible comme l'ensemble du PPP sur le site internet de suivi des dialogues citoyens : <http://dialoguecitoyen.metropole.nantes.fr>

En outre la protection de la faune est systématiquement prise en compte à l'échelle des projets de la collectivité.

Pilote : DEER (Direction Energies Environnement et Risques)

Pour les particuliers concernés par la présence d'espèces protégées dans leurs jardins, les associations de protection de la nature peuvent les informer des mesures de protection à adopter concernant ces espèces.

ANNEXE 3

MODIFICATIONS ET EVOLUTIONS REGLEMENTAIRES APPORTÉES PAR LE PLU-M

Valorisation du petit patrimoine

Le quartier est caractérisé par un petit patrimoine important, disséminé dans tout le secteur. Cette situation est la fruit de la constitution progressive de Toutes Aides au cours des époques.

2 Règles relatives aux clôtures, aux aspects extérieurs des constructions et aux traitements paysagers :

Dispositions spécifiques au sous-secteur patrimonial de Toutes Aides (zone Umap).

Traitement environnemental et paysager des espaces non bâtis et abords des constructions :

Le maintien d'espaces de pleine terre est à privilégier avec une vigilance particulière pour les îlots «traversants», c'est-à-dire offrant une continuité de sol et de végétation entre deux rues opposées, ainsi que pour les îlots de taille conséquente, afin de garantir la conservation du patrimoine* paysager.

Les jardins d'angle seront conservés autant que possible, ainsi que les jardins situés sur la rue. La visibilité sur les coeurs d'îlots plantés sera préservée autant que possible, notamment dans les brèches qui ouvrent sur le coeur d'îlot. Les espaces verts ou plantations non protégés, et donnant sur l'espace public, pourront être valorisés pour amorcer une lisibilité en profondeur sur le coeur d'îlot.

Qualité urbaine, architecturale et paysagère :

> Clôtures :

Les clôtures, les portails et la végétation débordant des jardins et/ou en pieds de murs participent fortement aux silhouettes des rues. Le maintien, le confortement ou la réparation des clôtures et portails d'origine est donc à privilégier. Si ces derniers ne peuvent pas être préservés, les nouveaux éléments répondront notamment aux conditions suivantes en bordure de voie* et emprise publique* :

- les claires-voies sont de forme simple (lames verticales ou horizontales) largement ajourées (au minimum 50% de la surface de vide de la claire-voie) ;
- Les clôtures en treillis soudé sont interdites (sont acceptées en limite entre deux parcelles privées) ;
- Les brise-vue (bâches, brandes, panneaux bois...) visibles depuis l'espace public sont interdits, à l'exception des festonnages accompagnant une grille ;

- Tous les éléments de clôtures, portes, portails ou porte de garage en PVC, visibles ou donnant sur l'espace public, sont proscrits. Il sera apporté un soin particulier aux garages et portes de garages, visibles ou donnant sur l'espace public, dans leur intégration, dessin et qualité des matériaux.



Clôtures et portails avec végétation débordante à conforter

VALORISATION DES ENTITÉS PAYSAGÈRES

Définition EBC / EPP

Cette protection apportée dans le secteur, par le PLUm, affirme la place et l'importance du végétal dans le quartier de Doulon Toutes-Aides. Cette disposition assure la protection du cadre de vie des habitants depuis leurs espaces privés mais aussi depuis l'espace public.

EPP :

Sont classés comme Espace Paysager à Protéger, les haies, les zones humides, les coeurs d'îlots, les boisements et les ensembles paysagers à protéger pour des motifs d'ordre écologique et/ou paysager, notamment pour favoriser la sauvegarde de son intérêt urbain, paysager et environnemental.

Au sein des EPP, les constructions et ouvrages sont autorisés à condition qu'ils ne soient pas de nature à porter atteinte à l'intégrité de l'EPP.

Ainsi au sein d'un EPP, la construction d'un cabanon de jardin pourra être autorisée mais pas la construction d'une piscine. Cette protection est moins contraignante qu'un EBC.

EBC :

Au sein d'un EBC, tout changement d'affectation ou tout mode d'occupation du sol de nature à compromettre la conservation, la protection ou la création des boisements est interdit.

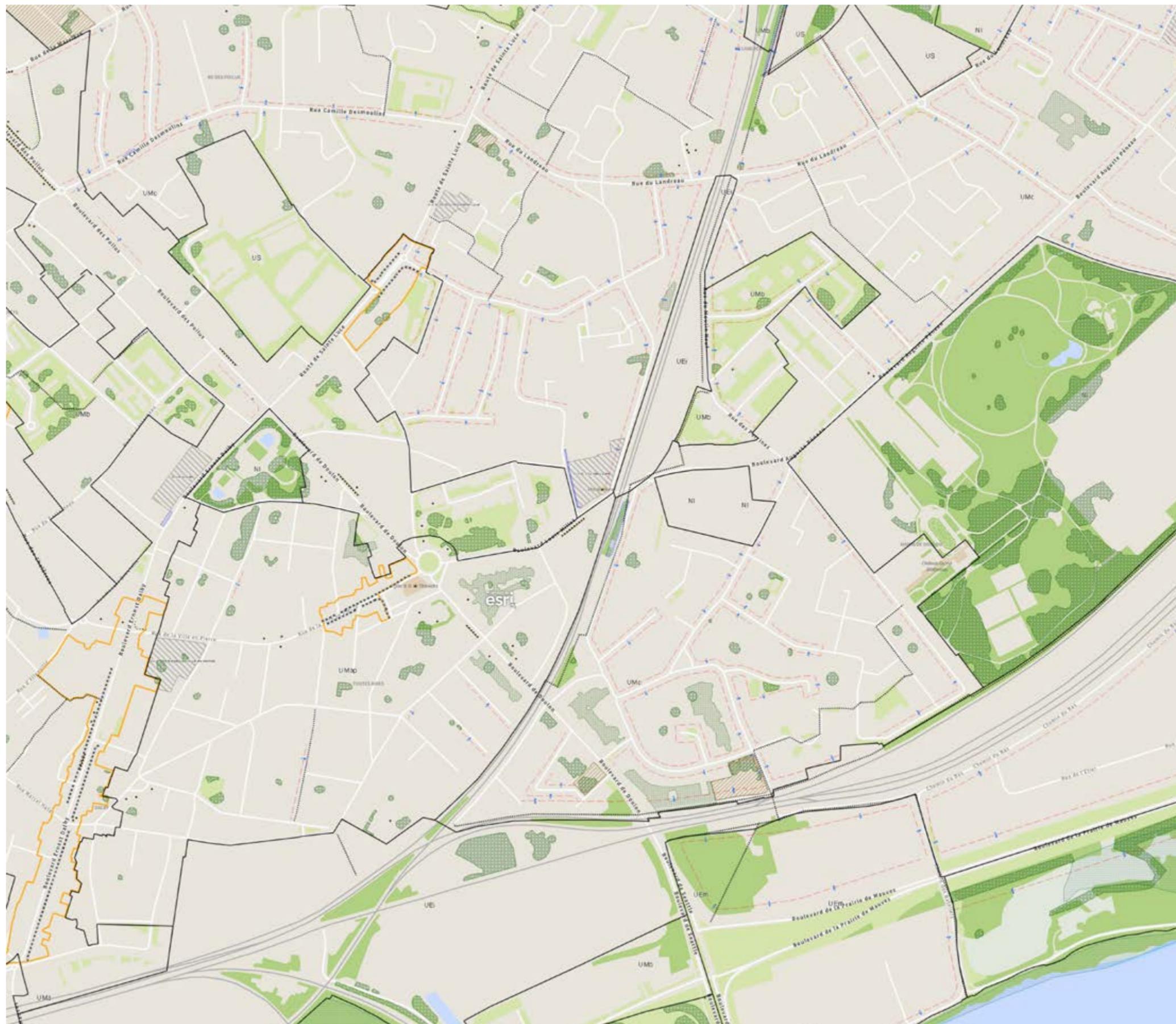
Ainsi dans un EBC, la construction d'un cabanon de jardin ou d'une piscine n'est pas autorisée.

Sur le secteur Doulon Toutes-Aides, des EBC ont été ajoutés, en poursuivant la logique de préservation des qualités écologique et paysagères de certains coeurs d'îlots.

Voir carte page suivante.

ANNEXE 3

EXTRAIT DE CARTE DES EBC ET EPP DU SECTEUR DOULON - TOUTES-AIDES



- EBB
- EPP



georges

Direction territoriale d'aménagement Nantes Est
02 40 99 32 23

Equipe de quartier Doulon Bottière (quartier 10)
02 40 41 61 40

Equipe de quartier Malakoff Saint Donatien (quartier 5)
02 40 41 61 10

Mission Plans Paysage et Patrimoine
02 40 99 49 52



ALL●NANTES 02 40 41 9000
metropole.nantes.fr



Département Développement Urbain de Nantes Métropole - Tél. : 02 40 99 32 13